



HAL
open science

Le diagnostic territorial comme outil de gestion et de développement durable de l'espace à travers l'exemple de la colline du mûrier (commune de Saint-Martin-d'Hères)

Andréa Nonis

► **To cite this version:**

Andréa Nonis. Le diagnostic territorial comme outil de gestion et de développement durable de l'espace à travers l'exemple de la colline du mûrier (commune de Saint-Martin-d'Hères). Géographie. 2021. dumas-03359981

HAL Id: dumas-03359981

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03359981>

Submitted on 30 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL COMME OUTIL DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE L'ESPACE A TRAVERS L'EXEMPLE DE LA COLLINE DU MÛRIER
(COMMUNE DE SAINT-MARTIN-D'HERES)**



Mémoire de fin d'études, en vue de l'obtention du Master 2 Géoides (2020-2021)

Soutenu le 8 septembre 2021 devant un jury composé de :

Madame Elise Beck, Maître de conférences, IUGA, Université Grenoble Alpes

Monsieur Franck Giazzi, Géographe, Maître de conférences, IUGA, Université Grenoble Alpes

et les maîtres de stage : Marion Burre-Espagnou, Cheffe de Projet Environnement et Mathieu

Menoni, Chargé de mission urbaniste, Ville de Saint-Martin-d'Hères,

Structure d'accueil : Pôle Aménagement/Environnement de Saint-Martin-d'Hères

Professeur référent : Franck Giazzi, Géographe, maître de Conférences, IUGA, Université Grenoble Alpes

Remerciements

Je tiens à remercier Marion Burre-Espagnou, Mathieu Menoni et l'ensemble des agents du pôle Aménagement/Environnement de Saint-Martin-d'Hères pour m'avoir accueillie et accompagnée dans les tâches qui m'ont été confiées tout au long de mon stage de fin d'études. Je leur suis reconnaissante de m'avoir impliquée rapidement dans la vie du pôle et de m'avoir fait confiance pour la réalisation du travail de diagnostic. Je remercie également Monsieur le Maire et l'ensemble des services de la ville de Saint-Martin-d'Hères avec qui j'ai pu travailler.

Je remercie mon professeur référent Franck Giazzi pour ses précieux conseils, ses relectures et son accompagnement tout au long de l'élaboration du présent mémoire de stage. Il m'a permis d'organiser mon travail et ma réflexion dans le cadre de ce rapport de fin d'études. Je remercie également l'ensemble de l'équipe pédagogique du master GÉOÏDES pour la qualité des enseignements dispensés qui m'ont permis d'acquérir des compétences mobilisables dans de nombreux domaines.

Enfin, je remercie mon professeur référent Franck Giazzi, Elise Beck ainsi que mes maîtres de stage de participer à mon jury de soutenance et d'évaluer mon travail.

Résumé

Le diagnostic territorial est un outil largement utilisé par les collectivités territoriales pour mieux connaître leur territoire et y mettre en œuvre une gestion adaptée en fonction de ses spécificités, de ses enjeux. Avec la transformation des politiques publiques territoriales et l'essor des problématiques environnementales, cet outil a dû évoluer afin de répondre aux enjeux actuels d'intégration de la biodiversité, de la transition écologique pour une gestion intégrée et durable des territoires. Dans une démarche partagée, le diagnostic favorise la conciliation des représentations des différents acteurs en vue d'aboutir à un projet de territoire commun. Plus qu'un outil de connaissance et d'analyse de l'espace, c'est un véritable outil d'aide à la décision. Les méthodes d'élaboration du diagnostic sont variées et évoluent de manière empirique au fil des projets de territoire mais également des avancées des recherches en sciences humaines et sociales. Cette étude s'intéresse à la connaissance actuelle du diagnostic territorial, de ses méthodes, en théorie et en pratique avec l'application à la colline du Mûrier.

Table des matières

Remerciements.....	2
Résumé.....	3
Table des sigles et acronymes.....	7
Introduction.....	8
1 Partie I - État de l'art sur le diagnostic territorial.....	12
1.1 Qu'est-ce que le diagnostic territorial ?.....	12
1.1.1 Un outil pour mieux connaître le territoire et agir.....	12
1.1.2 Un outil pour dialoguer et construire ensemble.....	13
1.2 Méthodes et outils	14
1.2.1 Méthodologie générale	14
1.2.2 Données et outils.....	16
1.3 Un objectif final : valoriser les ressources du territoire.....	18
1.3.1 La construction des ressources.....	18
1.3.2 La mise en valeur.....	19
2 Partie II - Méthodologie.....	20
2.1 Collecte et analyse des «données froides».....	20
2.1.1 Sources.....	20
2.1.2 Sorties sur le terrain.....	21
2.2 L'outil SIG.....	21
2.2.1 L'intérêt des logiciels SIG pour les collectivités.....	21
2.2.2 Création et traitement de données.....	22
2.3 Recueil des «Données chaudes».....	22
2.3.1 Enquête.....	22
2.3.2 Entretiens.....	23
3 Partie III - Résultats.....	24
3.1 Phase I Diagnostic.....	24
3.1.1 Présentation générale du site d'étude.....	24
3.1.2 L'activité agricole.....	28
3.1.3 La biodiversité.....	31

3.1.4 Paysages et patrimoines.....	34
3.1.5 Usages et loisirs.....	36
3.1.6 Synthèse des acteurs.....	39
3.1.7 Synthèse des enjeux.....	39
3.2 Phase 2 Plan d'actions.....	40
3.2.1 Tableau général des actions.....	40
3.2.2 Tableau par catégorie.....	41
3.2.3 Exemples de fiches action.....	42
Conclusion.....	47
Sitographie.....	51
Annexe 1.....	52
Annexe 2.....	53
Annexe 3.....	55
Annexe 5.....	57
Annexe 7.....	59

Table des figures

Figure 1: Étapes du diagnostic, (Lardon, Piveteau, 2005).....	14
Figure 2: Méthodologie du diagnostic de territoire selon François et al. (2006).....	15
Figure 3: Schéma des registres du diagnostic territorial, (Lardon, Piveteau, 2005).....	16
Figure 4: Grille AFOM, wikipédia.....	17
Figure 5: Schéma du processus de valorisation des ressources, (François et al., 2006).....	19
Figure 6: Grille de comptage, Andréa Nonis.....	23
Figure 7: Localisation de la colline du Mûrier, Andréa Nonis.....	25
Figure 8: Répartition des surfaces, Andréa Nonis.....	26
Figure 9: Carte synthèse de l'accessibilité de la colline du Mûrier, Andréa Nonis.....	27
Figure 10: Carte de l'évolution de la fermeture des milieux, Andréa Nonis.....	28
Figure 11: Carte synthèse de l'activité agricole sur la colline, Andréa Nonis.....	30
Figure 12: Carte synthèse des milieux naturels sur la colline, Andréa Nonis.....	32
Figure 13: Carte synthèse des perturbations de la biodiversité, Andréa Nonis.....	33
Figure 14: Schéma des espaces, extrait du cahier de références urbaines et paysagères.....	34
Figure 15: Carte synthèse patrimoine et paysages, Andréa Nonis.....	35
Figure 16: Tableau récapitulatif de conciliation des usages, Andréa Nonis.....	36
Figure 17: Graphiques issus de l'enquête de fréquentation, Andréa Nonis.....	37
Figure 18: Graphique issu de l'enquête de fréquentation, Andréa Nonis.....	37
Figure 19: Carte synthèse usages et loisirs, Andréa Nonis.....	38
Figure 20: Schéma d'organisation des acteurs du territoire.....	39
Figure 21: Tableau général des actions, Andréa Nonis.....	41
Figure 22: Tableau par catégorie ou volet.....	42
Figure 23: Barbecue fixe à Rillieux-la-Pape, Le Progrès.....	44
Figure 24: Espaces prévus pour les barbecues aux Vouillants, source Grenoble Alpes Métropole...45	
Figure 25: Colline du Mûrier en 3D, Andréa Nonis.....	55
Figure 26: Localisation colline du Mûrier (idem figure 7), Andréa Nonis.....	55
Figure 27: Localisation de l'Espace Belledonne, Espace Belledonne.....	55
Figure 28: Photographie des pelouses sèches de la colline, Andréa Nonis.....	58
Figure 29: Tableau récapitulatif des patrimoines de la colline (non exhaustif), Andréa Nonis.....	59

Table des sigles et acronymes

ACCA : Association communale de chasse agréée

AFFOM : Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces

AFP : Association foncière pastorale

AICM : Association intercommunale de la colline du Murier

AOP : Appellation d'origine protégée

CEN : Conservatoire d'espaces naturels

DATAR : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

ENS : Espace naturel sensible

FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces

LPO : Ligue de protection des oiseaux

ONF : Office national des forêts

PLU : Plan local d'urbanisme

PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

SIG : Système d'information géographique

Introduction

Élue capitale verte européenne 2022, Grenoble représente un territoire urbain engagé dans la transition écologique au cœur d'un environnement de haute qualité. Encadrée par trois massifs montagneux, Belledonne à l'Est, le Vercors à l'Ouest et la Chartreuse au Nord, la métropole de Grenoble recèle un fort potentiel d'espaces naturels et agricoles en proximité de quasiment tous les espaces urbanisés. Dans un contexte d'urbanisation croissante et d'augmentation de la pression foncière¹, la préservation et la valorisation de ces espaces constituent des enjeux majeurs pour les collectivités territoriales dans la gestion et l'aménagement du territoire.

Dans le cadre de la transformation des politiques publiques, décentralisation, territorialisation et intégration des objectifs du développement durable, de nouvelles formes de gouvernance multi-acteurs et multi-niveaux apparaissent, induisant de profonds changements institutionnels et fonctionnels (Colloque OPDE 2010, Montpellier). Les objectifs sont de promouvoir une gestion intégrée des territoires, respectueuse de l'environnement, favorisant le juste équilibre entre les différentes activités et usages, le partage des espaces à vocation productive, récréative, patrimoniale. Cela se traduit par un regain des démarches de planification territoriale et notamment l'émergence des projets de territoire. Ces projets de territoire ont pour but de faire converger l'ensemble des enjeux, à la fois économiques, sociaux, écologiques, etc. vers un axe de développement commun (Lardon et Piveteau, 2005). Des outils réglementaires, de planification tels que le SCOT, le PLUi permettent de répondre à ces enjeux d'aménagement durable de l'espace mais également des outils plus spontanés d'aide à la décision, d'accompagnement.

Parmi les outils les plus couramment utilisés, le diagnostic territorial permet de rassembler les connaissances, représentations, réflexions sur la gestion du territoire des acteurs mais également de mettre en place un projet de territoire en vue d'agir. Le terme de "diagnostic" est à l'origine utilisé dans le domaine médical, pour désigner une maladie, un état à partir de symptômes identifiés. A partir du XIX^{ème} siècle, le terme se diffuse dans les sphères territoriales, dans un contexte de renforcement des aménagements structurant l'espace comme les routes ou voies ferrées (Bourdeau-Lepage, 2020). Les diagnostics se développent largement au XX^{ème} siècle en lien avec l'urbanisation du territoire, les réglementations d'étalement urbain.

Devenu un élément incontournable des politiques territoriales publiques et un pré-requis de tout projet d'aménagement, le diagnostic est élaboré selon des méthodes assez diverses. Certains

¹Chaque année, ce sont 74 ha à vocation agricole qui disparaissent au profit d'autres usages au sein de la métropole (PLUi 2018).

chercheurs s'efforcent de faire le point sur l'ensemble des méthodes utilisées (Lardon et *al.*, 2005) et mettent en exergue les difficultés méthodologiques de l'exercice, pour des raisons de représentations spatiales, de participation des acteurs, d'échelles considérées... Chaque territoire semble avoir une méthodologie propre, bien qu'on retrouve un déroulement commun : prise en compte des contraintes réglementaires, procédures institutionnelles qui cadrent le projet, multiplicité des acteurs, des intérêts, dynamiques, spécificités locales (Lardon et *al.*, 2005). En France, plusieurs départements et régions proposent leur propre guide méthodologique du diagnostic territorial en vue d'accompagner les collectivités². Tous les auteurs s'accordent néanmoins sur le fait que la méthodologie d'un diagnostic dépend à la fois du territoire considéré et de l'objectif poursuivi (développement territorial, préservation de la biodiversité, relance de l'activité agricole, ...).

Dans ce cadre, le pôle Aménagement/Environnement de Saint-Martin-d'Hères, deuxième ville d'Isère, a souhaité engager la réalisation d'un diagnostic territorial de la colline du Mûrier, un espace naturel agricole situé en frange urbaine sur les coteaux de Belledonne et partagé avec Gières. La colline représente un spot de biodiversité sur la commune et, plus largement dans la métropole, avec plus de 52 espèces d'oiseaux et une flore très riche (28 espèces d'orchidées dont 1 endémique) recensés par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Sur 1/4 de sa superficie, des activités de pâturage sont pratiquées depuis plusieurs décennies, permettant de conserver l'ouverture des milieux. L'activité agricole est maintenue avec la présence d'une ferme intercommunale ouverte en 2013, qui pratique l'élevage caprin et la transformation fromagère sur place. Offrant des points de vue lointains sur les massifs alentours, la colline est un lieu d'activités sportives, de détente et de nature privilégié par les citadins. Complémentaire à la Bastille ou aux Vouillants en termes d'espaces naturels proches de Grenoble, elle est nettement moins connue par les Martinérois et reste assez confidentielle. Sur les coteaux de Chartreuse, la Bastille possède une identité propre, avec la présence d'un téléphérique, d'un ancien fort militaire, d'espaces aménagés et d'une offre fournie en activités sportives. De même, l'espace Vouillants est très fréquenté par les familles avec des aires de barbecue, de pique-nique et par les sportifs. La colline du Mûrier est quant à elle peu définie et valorisée.

Au-delà des nombreux atouts qu'elle présente, la colline du Mûrier représente 1/4 de la surface de Saint-Martin-d'Hères et est l'un des derniers espaces naturels présentant encore une activité agricole à moins de 4 km du centre-ville de Grenoble. Saint-Martin-d'Hères est une ville dynamique regroupant 40 000 habitants, 20 000 emplois et une forte proportion de logements

² Par exemple, celui élaboré par la Dordogne :

<https://www.dordogne.gouv.fr/content/download/17125/134869/file/10%20%20guide-Etd-Diagnostic-territorial.pdf>

sociaux. De nombreux projets d'aménagement sont en cours dans la plaine (requalification de l'avenue Gabriel Péri, le centre commercial Neyrpic, etc.). Après s'être engagée dès les années 1970 pour la protection de la colline, la ville souhaiterait désormais la valoriser et la faire (re)découvrir à ses habitants.

Le diagnostic territorial doit permettre d'analyser le site, d'identifier les acteurs, dynamiques, forces, faiblesses et surtout les enjeux selon des thématiques pré-identifiées (agriculture, biodiversité, paysages, patrimoines, usages). Dans un second temps, un plan d'actions à court, moyen et long terme proposera des pistes de valorisation de la colline, en fonction des enjeux mis en exergue dans le diagnostic. Les actions pourront être mises en place par la commune en fonction des besoins ciblés et des orientations voulues par les élus locaux.

Cette étude, réalisée dans le cadre d'un stage de fin d'études d'une durée de six mois, offre l'opportunité de s'interroger sur les apports de l'outil diagnostic dans la gestion et la valorisation de l'espace par les collectivités territoriales. Il s'agit de réfléchir à la façon dont il permet de penser et construire un territoire de manière collective en prenant en compte ses spécificités, les représentations individuelles des acteurs, des usagers. Il s'agit également de voir les différentes méthodes d'élaboration et dans quelle mesure il est partagé. L'exemple du diagnostic de la colline du Mûrier permettra de confronter la théorie du diagnostic avec la pratique et de constater les écarts ou difficultés rencontrés sur le terrain. Les objectifs du diagnostic de la colline du Mûrier sont d'améliorer les connaissances, identifier les enjeux, les dynamiques, acteurs du territoire et de proposer des actions de valorisation en fonction des spécificités mises en exergue.

Pour réaliser le diagnostic, plusieurs méthodes et outils seront mobilisés. Tout d'abord, l'étude des sources, documents disponibles à la mairie (notes internes, diagnostics antérieurs...) et des recherches complémentaires serviront de base théorique. Des sorties sur le terrain permettront d'approfondir certaines thématiques, d'apporter une approche plus pratique des connaissances, de rencontrer les acteurs du site et de référencer la géolocalisation des éléments à cartographier. L'outil cartographique est très utile pour synthétiser et diffuser de manière plus visuelle les données. De même, la photo-interprétation et l'analyse de photographies aériennes historiques serviront à montrer l'évolution des paysages dans la durée. Ensuite, les techniques d'enquêtes et d'entretiens seront utilisées. D'une part, il s'agira de réaliser une enquête de fréquentation et d'appréciation des aménagements pour mieux connaître les usages et les attentes des usagers. D'autre part, plusieurs entretiens par téléphone ou par échanges de mail seront effectués auprès de plusieurs acteurs pour mieux les connaître, comprendre leur rôle, leurs représentations et

éventuels projets sur la colline³. Cela permet aussi de leur présenter le travail de diagnostic initié par la mairie et d'engager une première concertation.

Le présent rapport comportera une première partie dédiée à l'analyse bibliographique du diagnostic territorial. Elle permettra de définir ce qu'est un diagnostic, les méthodes et objectifs poursuivis. Ensuite, une deuxième partie présentera en détails les méthodes et outils utilisés dans la réalisation du diagnostic de la colline du Mûrier. Dans une dernière partie, il s'agira de présenter les résultats obtenus au terme des six mois d'élaboration du diagnostic. Une présentation synthétique des résultats en fonction des différentes thématiques abordées, comprenant les cartes et les enjeux, permettra de voir la méthodologie du diagnostic appliquée. Le plan d'actions conçu sera également intégré.

³ En raison du contexte sanitaire compliqué en début d'année 2021, il a été jugé préférable de réaliser les entretiens d'acteurs par mail ou téléphone, afin de limiter les risques de contamination.

1 Partie I - État de l'art sur le diagnostic territorial

Le diagnostic territorial constitue un outil de connaissance technique, politique et d'aide à la décision utilisé par les acteurs de la gestion de l'espace. Croisant plusieurs sources de données et d'outils, il permet de caractériser un territoire dans une perspective de développement territorial durable, intégré. Ayant pour principale mission de "diagnostiquer", d'identifier les ressources du territoire, il doit aussi proposer des pistes pour les révéler et les valoriser.

1.1 Qu'est-ce que le diagnostic territorial ?

1.1.1 Un outil pour mieux connaître le territoire et agir

Selon la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), le diagnostic de territoire est un "État des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux (...) Il fournit des explications sur l'évolution du passé et des appréciations sur l'évolution future". Il s'agit d'un outil permettant dans un premier temps de mieux connaître et caractériser un territoire (périmètre, ressources, intérêts, enjeux...) et de formuler un jugement sur sa cohérence (Lardon, Piveteau, 2005). La demande d'un diagnostic se fait lorsqu'il y a un manque de données pour un projet précis ou un besoin d'actualisation des données et de mise en perspective.

Il vise à identifier les besoins, les forces, les faiblesses mais surtout les leviers d'actions et marges de manœuvre pour les acteurs afin d'infléchir les dynamiques en cours. Il est question d'évaluer leur mobilisation, le diagnostic consistant en un "moment de mise en capacité d'agir des acteurs du territoire" (Lardon, Piveteau, 2005). Il est "conçu comme l'augmentation de la capacité des acteurs d'un territoire à maîtriser les processus qui les concernent" (Deffontaines et *al.*, 2001). Le diagnostic de territoire s'applique à plusieurs échelles, plus ou moins locales, et pour différents objectifs mais il recherche systématiquement la synergie entre des processus naturels et des activités humaines, en vue de développer durablement le territoire (Lardon, Piveteau, 2005).

Le diagnostic territorial a une finalité opérationnelle, il est appréhendé comme l'étape préalable et le fondement d'un processus d'action (Hommage, 2007). Il peut être engagé dans le cadre d'un Plan local d'urbanisme (PLU), de l'élaboration d'un SCOT ou encore dans le cadre d'un projet thématique ciblé. C'est un outil fondamental d'aide à la décision pour les acteurs de

l'aménagement qui doivent construire un projet de territoire en fonction des spécificités et caractéristiques propres du site.

1.1.2 Un outil pour dialoguer et construire ensemble

Le diagnostic territorial tente de plus en plus de placer les acteurs locaux au premier plan du travail (Bourdeau-Lepage, 2020). En effet, le diagnostic doit permettre de recueillir et rapprocher les différentes "visions du monde" des acteurs afin de construire une vision commune du territoire, qui fait consensus (Lardon, Piveteau, 2005). Il fournit l'opportunité de mobiliser les acteurs, de renouer le dialogue entre eux et les acteurs des politiques publics. Différents types d'acteurs sont concernés par la gestion du territoire, n'ayant pas les mêmes attentes, intérêts ou pouvoirs décisionnels. Chaque acteur ou groupe d'acteurs a ses propres représentations, auxquelles il accorde des valeurs économiques, écologiques, esthétiques ou culturelles. Les acteurs publics tels que la ville, la métropole, le département, en tant qu'aménageurs, ont une vision différente du territoire des associations locales ou usagers qui ont une approche du territoire par le vécu, empirique. L'objectif du diagnostic territorial est de prendre en compte l'ensemble des représentations individuelles dans l'analyse, la définition des enjeux et de les dépasser en vue de créer un projet commun.

Si la participation des acteurs semble garantir une meilleure appropriation du diagnostic de territoire par les acteurs et favoriser leur mobilisation dans la mise en place du plan d'actions, il existe parfois des conflits bloquants (Lardon, Piveteau, 2005). Toute action est alors rendue difficile voire impossible. Il est compliqué de définir les limites et modalités de participation des acteurs ; c'est au cas par cas. De manière générale, la gestion du développement territorial est délicate en raison de la multidimensionnalité des problèmes, de la multiplicité des acteurs, de leurs intérêts particuliers (Colloque OPDE 2010, Montpellier). Deux grands écueils de démarche sont couramment observés au sein des collectivités : celle descendante, c'est-à-dire élaborée par les techniciens des services sans prendre réellement en compte les intérêts des acteurs locaux, et celle ascendante, qui à l'inverse émane des acteurs locaux en omettant des contraintes réglementaires ou l'intérêt général. L'articulation entre les deux démarches est donc fondamentale (Lardon, Piveteau, 2005).

La participation des acteurs au diagnostic "partagé" du territoire s'effectue à plusieurs degrés, de l'information du public à la co-construction du diagnostic avec le public, les habitants, associations, etc. C'est un moment d'échange privilégié entre des sphères techniques, politiques et civiles.

1.2 Méthodes et outils

1.2.1 Méthodologie générale

Bien que les méthodes varient fortement selon l'échelle, le projet, le contexte du territoire considéré, il existe néanmoins des étapes communes dans l'élaboration du diagnostic territorial selon Lise Bourdeau-Lepage (2020) :

- La définition du périmètre du territoire enquêté : il s'agit de "défricher", se familiariser avec le terrain d'étude, faire du repérage sur le terrain.
- La collecte de données, quantitatives et qualitatives selon les thématiques du diagnostic : recueillir les données existantes (bilans, comptes-rendus, études techniques...), en chercher de nouvelles, sélectionner et surtout hiérarchiser les informations
- L'analyse des données à l'aide d'outils
- La rédaction d'un état des lieux et la formulation de préconisations

Pensées de manière empirique, expérimentées par les acteurs sur le terrain, les méthodes de diagnostic territorial intéressent de nombreux chercheurs des sciences humaines et sociales. Le monde des « opérationnels » et celui des chercheurs, qui ne se sont jamais réellement croisés, tendent aujourd'hui à se rapprocher (François et *al.*, 2006). Dans leur méthodologie de diagnostic de territoire développée selon un dispositif de recherche-formation (2005), Sylvie Lardon et Vincent Piveteau synthétisent les 4 grandes étapes d'un itinéraire de diagnostic territorial au sein du tableau suivant :

Les différentes phases du diagnostic de territoire

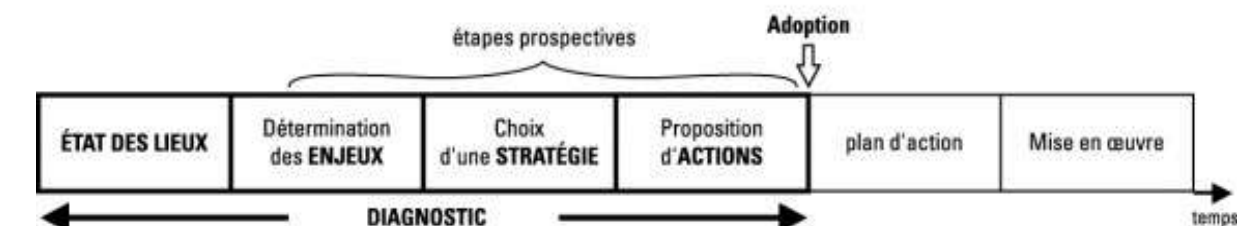


Figure 1: Étapes du diagnostic, (Lardon, Piveteau, 2005)

La phase 1 “état des lieux” regroupe les étapes identifiées par Lise Bourdeau-Lepage. Il s’agit d’identifier les éléments structurants et les relations entre eux. Les enjeux sont identifiés en fonction de l’analyse des données collectées. Ensuite, ils sont priorisés selon les objectifs visés et dynamiques observées (choix d’une stratégie). Dans le dernier temps du diagnostic, les propositions d’action sont des arguments pour engager un changement, une dynamique. On pourrait également ajouter une étape “communication” au terme du diagnostic. S’il s’adresse en premier lieu aux agents territoriaux, acteurs de l’aménagement, le diagnostic peut être un moyen d’échanger avec les élus locaux et les habitants sur le territoire en faisant ressortir les éléments les plus saillants, de favoriser leur appropriation du travail effectué, de susciter des échanges. La communication des résultats du diagnostic peut prendre des formes très variées (rapport écrit, diaporama, vidéos, panneaux...) selon le public visé (élus, habitants, associations...).

Pour d’autres auteurs (François et *al.*, 2006), l’ordre des étapes est différent. Selon eux, l’état des lieux doit être réalisé en même temps que la formalisation du projet. En effet, ils considèrent que l’évaluation des objets du territoire en termes d’atouts/faiblesses et leur capacité à faire ressource (voir 3.1) n’est légitime qu’à cette condition. Leur méthodologie est résumée dans le schéma suivant :

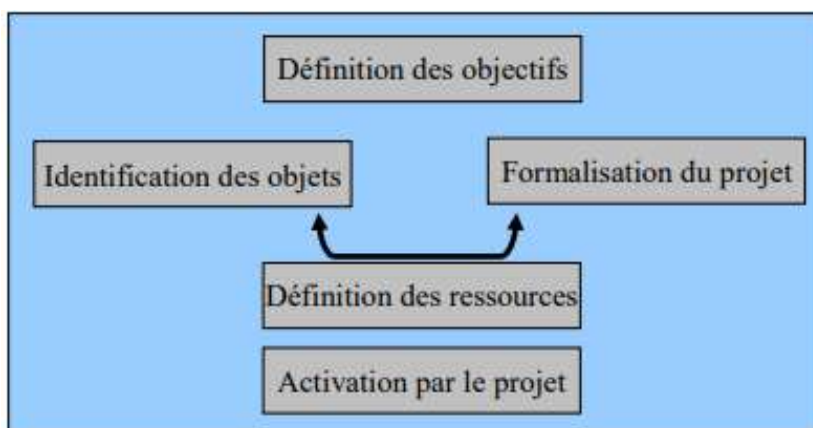


Figure 2: Méthodologie du diagnostic de territoire selon François et *al.* (2006)

Ensuite, il existe plusieurs dimensions, registres qui s’imbriquent dans la démarche de diagnostic. Pour comprendre un territoire, plusieurs thématiques doivent être prises en compte, mises en interactions, en considérant à la fois les différentes échelles spatiales et temporelles.

Les quatre registres de l'analyse

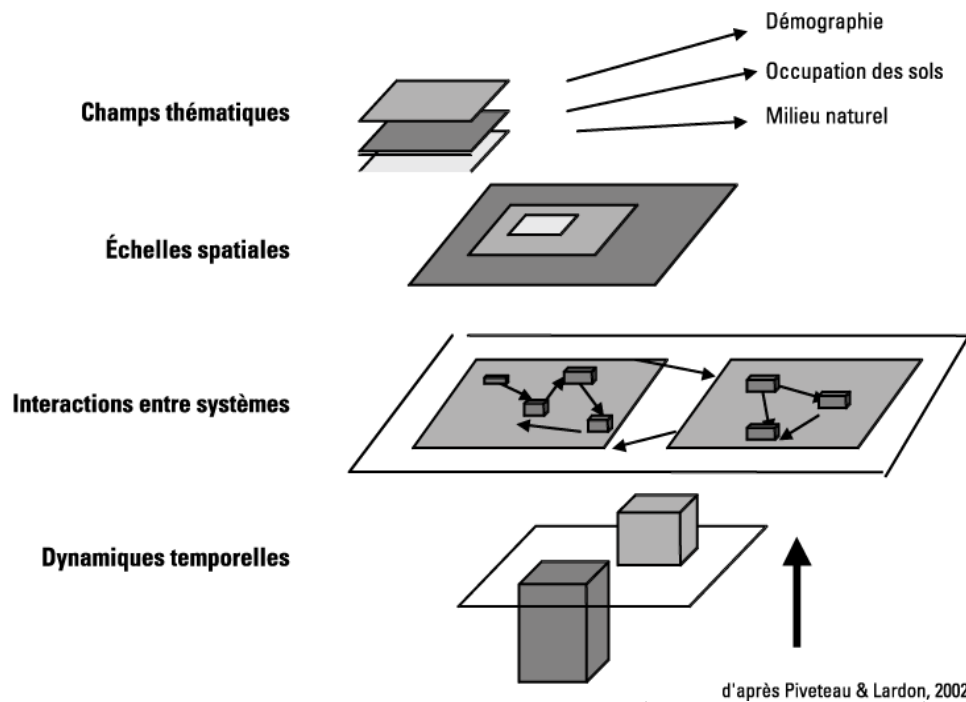


Figure 3: Schéma des registres du diagnostic territorial, (Lardon, Piveteau, 2005)

1.2.2 Données et outils

L'état des lieux du territoire peut se faire à partir de trois types de données (Bourdeau-Lepage, 2020 ; Lardon, Piveteau, 2005) :

- Données "froides", quantitatives et objectives : statistiques, cartographies, classement thématiques. Elles permettent de mesurer un état, une évolution.
- Données "tièdes" : images, paysages, documents réglementaires. Elles permettent une approche plus visuelle.
- Données "chaudes", qualitatives et subjectives : enquêtes d'acteurs et d'observations. Elles permettent de qualifier des faits, phénomènes, de recueillir des observations comme la fréquentation, les usages du territoire.

L'analyse d'études précédentes et d'articles spécifiques complémentaires peuvent également alimenter l'état des lieux. Dans un second temps, les données "chaudes" recueillies auprès d'acteurs ou d'utilisateurs d'un territoire permettent d'avoir une approche de "l'espace vécu", d'intégrer les attentes des acteurs, leurs représentations (Bourdeau-Lepage, 2020). Il existe plusieurs manières d'impliquer les acteurs locaux et les utilisateurs, habitants à la démarche de co-construction du territoire. La participation est un élément-clé à intégrer dans chacune des étapes du diagnostic territorial. L'enjeu du travail de diagnostic est de faire parvenir à s'enrichir les données "froides" et "chaudes", "qualitatives" et "quantitatives".

De nombreux outils peuvent servir à établir le diagnostic. Les représentations spatiales (dessins, chorèmes, cartographies...) permettent d'analyser et synthétiser les organisations spatiales (Lardon, Piveteau, 2005). Ces représentations spatiales sont des objets intermédiaires entre acteurs et processus, elles permettent aux acteurs de projeter leurs représentations mentales (Lardon et al., 2006). En particulier, la cartographie permet de représenter des éléments délimités dans l'espace (forêt, espaces ouverts...) autant que des éléments invisibles comme les limites administratives, la répartition des revenus par habitants (Lardon et al., 2001). Elles peuvent également montrer des interactions, des dynamiques. Certains auteurs ont mis en exergue l'utilité des représentations spatiales de type dessin, images, cartes comme support de dialogue participatif des acteurs et comme outil de projection des représentations cognitives (Lardon et al., 2006). Si l'usage de représentations spatiales présente de nombreux atouts, il comporte également certains risques mis en avant par plusieurs chercheurs (Lardon et al., 2001). D'une part, il nécessite d'avoir été initié au "langage des représentations spatiales", de respecter certaines règles pour ne pas trop densifier l'information et la capacité réceptive du message à véhiculer. D'autre part, il faut être vigilant aux erreurs faites dans la donnée, le traitement ou encore la présentation.



Des outils d'analyse opérationnels tels que la grille AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) ou littéralement FFOM (Forces, faiblesses, Opportunités, menaces) sont également disponibles et à personnaliser en fonction du territoire. Ils permettent d'apporter une lecture rapide et synthétique du

Figure 4: Grille AFOM, wikipédia

territoire. Cependant, des outils généraux comme la grille AFOM peuvent parfois être difficiles à adapter à certains contextes.

1.3 Un objectif final : valoriser les ressources du territoire

1.3.1 La construction des ressources

L'objectif final du diagnostic territorial est la construction d'un projet de territoire qui valorise les ressources locales. Si le diagnostic permet d'identifier les éléments d'intérêt patrimonial, culturel, écologique, etc., ces éléments ne sont pas des ressources pour autant. Il est alors nécessaire de s'interroger sur ce qui fait ou peut faire ressource. Le travail de diagnostic doit permettre de reconnaître, de "porter à connaissance", de diagnostiquer les ressources. La ressource territoriale doit être créée, socialisée et valorisée par un système d'acteurs, dans le cadre d'un "*projet collectif social*". Elle n'existe donc pas en soi, elle est forcément relative à un territoire et à un système territorial précis. Le schéma ci-dessous, tiré du travail de François et *al.* (2006), est intéressant car il montre deux circuits, l'un court (révélation), l'autre plus long (valorisation) permettant de comprendre comment se construit, d'un point de vue culturel et économique, une ressource territoriale, et en particulier une ressource spécifique. Les ressources spécifiques (paysage, géopatrimoine, sites historiques...) apportent une valeur ajoutée par rapport à d'autres ressources comme les produits AOP, les gîtes touristiques, etc. Les auteurs écrivent « En participant à la révélation de ressources territoriales, le diagnostic [...] participe à la création de référents identitaires, aux finalités non marchandes, fortement structurantes du développement à venir. C'est ce que nous appelons les effets territoriaux induits ». Au-delà de valoriser des ressources, il s'agit de faire ressortir l'identité du territoire, ce qui le distingue des autres.

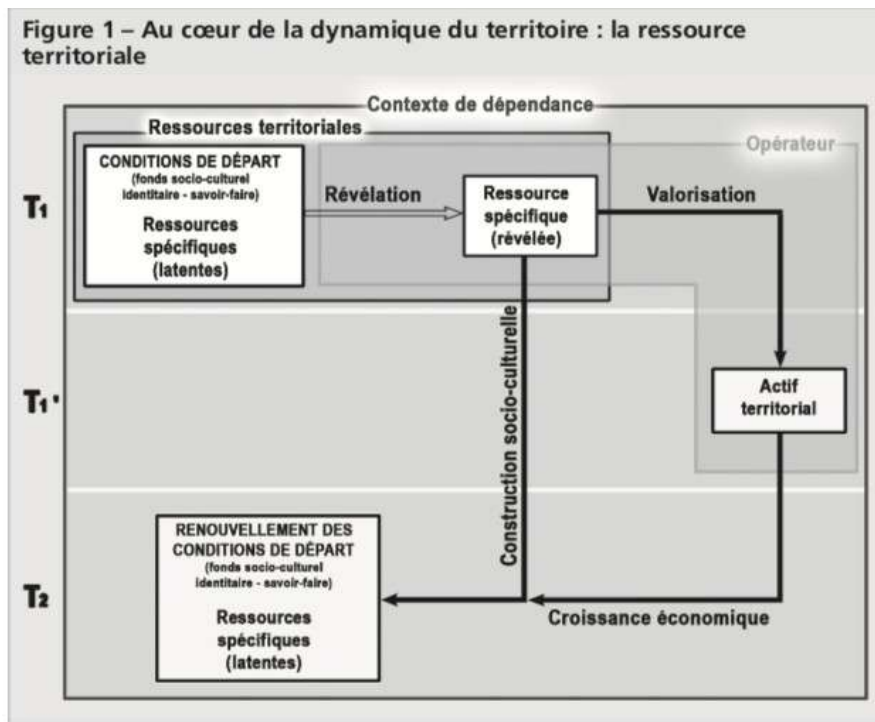


Figure 5: Schéma du processus de valorisation des ressources, (François et al., 2006)

Les propositions d'actions du diagnostic territorial doivent permettre d'agir sur ce volet précis de valorisation des espaces.

1.3.2 La mise en valeur

« Valoriser », c'est faire valoir, montrer à son avantage, mettre en évidence, et faire reconnaître les valeurs d'un objet ou d'un territoire. On entend souvent par « valorisation » valeur économique marchande, avec la création de nouvelles activités marchandes telles que les pratiques touristiques, gastronomiques (François et al., 2006). Pourtant, la valorisation des ressources au sens large de « mettre en valeur » peut prendre des formes multiples. Elle peut être socio-culturelle, c'est-à-dire envisagée comme un ensemble porteur de valeurs scientifiques et culturelles, dont la médiation a pour but d'éduquer et de sensibiliser les publics à ces ressources. Parler de valorisation revient finalement à se questionner sur l'usage qui va être fait de la ressource. Véronique Peyrache-Gadeau (2004) définit la ressource territoriale comme une ressource qu'il est « possible de capitaliser, de conserver, ou d'exploiter à des fins d'intérêts privés ou collectifs [...] [tout en étant] susceptible de permettre le compromis entre la problématique économique de l'exploitation et la perspective écologique de la conservation ». Deux paradigmes sont ainsi en relation : celui de la conservation de la ressource et celui de l'exploitation. L'équilibre

est parfois difficile à trouver, notamment pour les ressources naturelles, géologiques qui sont fragiles. Avec l'intégration des objectifs de durabilité, les deux paradigmes ont cédé la place au nouveau paradigme de gestion intégrée du territoire.

Le projet de territoire doit permettre de définir les ressources et leurs modalités de valorisation. Ces modalités varient selon la ressource considérée (spécifique ou non, culturelle ou naturelle, etc.). De manière générale, les actions de valorisation relèvent de la protection, de l'entretien, de l'exposition de la ressource, de l'aménagement (parcours pédagogique par exemple) mais surtout de la communication. Parfois, il suffit de requalifier un espace pour le mettre en valeur, changer le regard porté par les usagers. Les « opérateurs » de valorisation peuvent être multiples : les acteurs touristiques, les collectivités et établissements publics de type Parc Naturel Régional (PNR), les bureaux d'études d'aménagement, etc.

Ainsi, le diagnostic territorial est une étape fondamentale dans l'élaboration des projets de territoire. Ses méthodes sont variées et ont pour objectifs de délimiter, définir, collecter, analyser les données structurantes d'un territoire et de construire un projet partagé par l'ensemble des acteurs locaux. Dans un contexte de mise en valeur des spécificités des territoires et d'augmentation de leur attractivité, les ressources « révélées » ont un rôle à jouer non négligeable.

2 Partie II – Méthodologie

Pour élaborer le diagnostic territorial de la colline du Mûrier, plusieurs types de données ont été collectés, croisés et analysés à l'aide de différents outils, notamment la cartographie. La méthodologie du diagnostic suivie est inspirée de la bibliographie présentée précédemment (Partie I) mais a également été construite au fur et à mesure des données recueillies.

2.1 Collecte et analyse des «données froides»

2.1.1 Sources

Au sein du pôle Aménagement/Environnement de Saint-Martin-d'Hères, de nombreux documents ont été conservés depuis les années 90 concernant la colline du Mûrier. Ces documents regroupent des études réalisées sur la colline telles que le Diagnostic de l'occupation des espaces naturels et de l'avenir agricole de la colline du Murier (1990), les études faune de la LPO et flore de Gentiana (2009) ou encore le plan de gestion des boisements de la colline créé par l'ONF en 2014. Il existe des notes internes comme par exemple sur l'état de conservation des batteries hautes destinée à informer d'autres services, les élus locaux et décider des mesures de gestion. Ces notes présentent

l'avantage d'être synthétiques et de présenter de manière globale un sujet. Ensuite, les documents d'aménagement et de planification comme le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) comportent une partie de présentation du territoire essentielle à la compréhension de ses enjeux. Bien qu'élaborés à une échelle plus large que la colline du Mûrier ou même que la ville, ils donnent des renseignements généraux sur le territoire, ses dynamiques et constituent un modèle méthodologique de diagnostic territorial. De plus, ils comportent des cartes, ce qui permet de faire un état des lieux sur les données cartographiques existantes et à créer (voir 3.2).

Plusieurs ouvrages spécialisés fournis par le service patrimoine ont permis de compléter les connaissances sur l'histoire, notamment agricole, de la colline du Mûrier. L'évolution de la colline, des dynamiques et acteurs dans le temps et l'espace a été en grande partie analysée à partir de ces sources.

2.1.2 Sorties sur le terrain

Si l'analyse des sources apporte une connaissance théorique du territoire, elle reste partielle et nécessite d'être complétée par des données récupérées sur le terrain. Plusieurs sorties ont été effectuées afin d'avoir une approche plus concrète du terrain d'étude. Ces sorties ont permis d'une part de mieux repérer dans l'espace les acteurs, les espaces de loisirs, les différents usages etc. et d'une autre de faire du repérage pour la cartographie. De plus, des photographies ont été prises et ajoutées au diagnostic pour le rendre plus vivant et agréable à lire. Au-delà d'être intégrées au diagnostic écrit, elles ont servi à la réalisation d'un livret paysager. Ce livret sert d'outil de communication pour les élus locaux, puis éventuellement le public par la suite.

2.2 L'outil SIG

2.2.1 L'intérêt des logiciels SIG pour les collectivités

Depuis les années 90, la diffusion des systèmes d'information géographiques (SIG) ne cesse d'augmenter et les collectivités territoriales sont de plus en plus nombreuses à les utiliser. Si ces logiciels nécessitent une certaine prise en main à laquelle n'ont pas été initialement formés beaucoup d'agents territoriaux, ils présentent de nombreux avantages dans l'organisation des collectivités et l'optimisation de leurs interventions sur l'espace dont elles ont la gestion (Roche, 1997). Leur utilisation permet en effet aux différents services, partenaires de travailler en synergie et apporte une représentation cartographique aux habitants et aux élus. Les systèmes d'information géographique permettent de gérer une grande quantité de données, d'en générer de nouvelles grâce à des traitements, d'isoler rapidement l'information essentielle à l'aide des requêtes attributaires par exemple, etc. Ils sont largement utilisés par les collectivités dans

l'élaboration des SCOT, PLU, Gestion du droit des sols, de la voirie, des réseaux de transport ou encore d'assainissement. Enfin, ils représentent des outils de connaissance, d'analyse de leur territoire et d'aide à la décision en urbanisme, aménagement,...

2.2.2 Création et traitement de données

Tout au long du travail réalisé, le logiciel SIG utilisé a été QGIS (version 3.4.10) pour des raisons de facilité d'accès et de gratuité. De plus, c'est l'outil SIG auquel les agents territoriaux du pôle aménagement/environnement de Saint-Martin-d'Hères ont été formés en interne. Ils pourront ainsi aisément reprendre les projets QGIS par la suite.

Les cartes ont été réalisées à partir de données existantes (Métro, LPO, Gentiana, CEN Isère, CRAIG...) ou créées. La mairie ne disposant pas de services SIG, les agents disposent de très peu de données sous SIG. De nombreuses couches comme les limites de la colline, les limites des parcs de loisirs, l'inventaire du patrimoine etc. ont été créées car sans précédent. Globalement, peu de traitements ont été réalisés sur les couches vecteurs dans la mesure où le travail de diagnostic nécessite de localiser, identifier, croiser et rassembler les informations pour qu'elles soient comprises par tous. Concernant la mise en page, elle a été mise au point en concertation avec les tuteurs du stage, l'objectif étant qu'elle soit accessible. Le choix de l'orthophotographie en fond de carte a été fait pour faciliter la lecture des informations.

L'analyse de photographies aériennes sur QGIS, notamment les photographies anciennes disponibles sur le portail de l'IGN⁴, a permis de montrer l'évolution de la fermeture des espaces sur la colline du Mûrier en distinguant les prairies des forêts et des zones enfrichées (voire partie 3 Résultats).

2.3 Recueil des «Données chaudes»

Afin d'apporter des données ressenties, vécues au diagnostic, une enquête de fréquentation et d'appréciation des aménagements existants auprès des usagers ainsi que des entretiens auprès des acteurs locaux ont été réalisés.

2.3.1 Enquête

Pour mieux connaître les usagers de la colline et leurs attentes, une enquête de fréquentation a été réalisée sur deux demi-journées de beau temps pendant les vacances scolaires de Pâques⁵ (le mardi 20 et le samedi 24 avril 2021) sur 4 lieux de passage pré-identifiés (Le Bigot, les batteries hautes, le Parc du Mûrier et l'aire de jeux du centre aéré) afin d'avoir un premier indicateur de

4 <https://remonterletemps.ign.fr/>

5 Le but était d'avoir un indicateur de fréquentation en période supposée de forte affluence

fréquentation. Il est à noter que l'enquête comporte certaines limites . Le contexte sanitaire dû au Covid-19 à cette période (limite de déplacement de 10km au moment de l'enquête) a sans doute eu une influence sur la fréquentation. De plus, deux sessions d'observation ne sont pas suffisantes pour avoir une complète représentativité des usagers de la colline du Mûrier.

Le premier objectif de l'enquête était d'estimer le nombre d'usagers sur la colline. La grille de comptage suivante a été utilisée pour compter les usagers (figure 6).

Lieu	Jour	Horaires	Randonneurs	Coueurs	Cyclistes	Moto/Quad	Géocaching	Observation	Jeux enfants	cavaliers	Autre	Total	Pique nique
Le Bigot	21/04/21	10h30-15h30											
	24/04/21	10h30-15h30											
Batteries haute	21/04/21	10h30-15h30											
	24/04/21	10h30-15h30											
Parc du Mûrier	21/04/21	10h30-15h30											
	24/04/21	10h30-15h30											

Figure 6: Grille de comptage, Andréa Nonis

Ensuite, environ 40 usagers ont été interrogés oralement, lorsque cela était possible, sur leur usage, fréquence et contexte de visite selon un questionnaire préparé en amont (Annexe 1). Une partie des questions consistait à évaluer l'appréciation du lieu par thématique (intérêt des paysages, sécurité des itinéraires pédestres, cohabitation entre usagers et qualité des aménagements existants).

Cette grille de questions avait pour but d'une part de mieux connaître les usagers, de l'autre de mieux cerner les besoins des usagers en termes d'offre de loisirs. Les données récoltées ont ensuite été mises sur Excel afin de générer des graphiques permettant une analyse claire, rapide des résultats. Ces résultats sont présentés plus loin, dans la partie 3.1.5.

2.3.2 Entretiens

Plusieurs entretiens auprès des acteurs locaux organisés ont été réalisés en vue de mieux connaître leurs actions, leur rôle, les éventuels problèmes qu'ils rencontrent sur la colline du Mûrier.

Pour des raisons sanitaires, les entretiens se sont faits par échanges téléphoniques, après une prise de contact par mail. Les entretiens sont semi-directifs, c'est-à-dire qu'une grille de questions ordonnées et classées par thématique a été préparée en amont, les réponses attendues étaient ouvertes (Annexe 2). Cette technique présente l'avantage de pouvoir avoir une vraie discussion avec la personne interrogée et de pouvoir rebondir librement sur une réponse.

Parmi les personnes interrogées :

- La présidente de l'Association Foncière Pastorale des Quatre Seigneurs (AFP)
- Le président de l'Association Intercommunale de la colline du Mûrier (AICM)

- Le président de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)
- Un apiculteur
- Une employée de la ferme des maquis
- Un employé du centre aéré du Mûrier

Si elles ont permis d'intégrer de nouveaux éléments dans les différentes parties du rapport, il faut néanmoins analyser les réponses des acteurs avec précautions car ils ont une approche empirique, sensible. L'étude doit rester objective et permettre de saisir les dynamiques du territoire.

Ainsi, il existe de nombreux outils mobilisables dans la réalisation d'un diagnostic territorial, selon les thématiques abordées. L'analyse des sources sert de base à la réflexion, à la préparation des sorties de terrain, des enquêtes et entretiens. L'outil SIG, monté en puissance au cours des dernières décennies, permet de gérer, synthétiser et communiquer sur un grand nombre de données.

3 Partie III - Résultats

Cette dernière partie présente les résultats obtenus à l'issue des six mois d'étude. Le rapport remis à la ville de Saint-Martin-d'Hères étant assez détaillé (environ 90 pages), seuls les éléments saillants et les enjeux sont développés ici, en fonction des thématiques étudiées dans le diagnostic.

3.1 Phase I Diagnostic

3.1.1 Présentation générale du site d'étude

La colline du Mûrier est un espace semi-naturel situé en périphérie urbaine entre Gières et Saint-Martin-d'Hères, sur les coteaux du massif de Belledonne (voir Annexe 3). Elle s'étend sur 229 ha sur Saint-Martin-d'Hères, ce qui représente 1/4 de la superficie de la ville et regroupe environ 500 habitants, soit 1,5 % de la population de la ville. Le territoire est inconstructible, classé Ns (zone naturelle stricte) et As (zone agricole stricte) au PLUi de 2018, en dehors des zones construites qui correspondent aux hameaux, qui limitent elles aussi les nouvelles constructions. De par son relief, variant entre 212 et 641 mètres d'altitude, des aléas naturels sont présents sur la colline, principalement les mouvements de terrain et les inondations torrentielles. En tout, 7 événements naturels ont été recensés sur la colline depuis les années 50, sans perte humaine ni dégât majeur.

Localisation de la colline du Mûrier

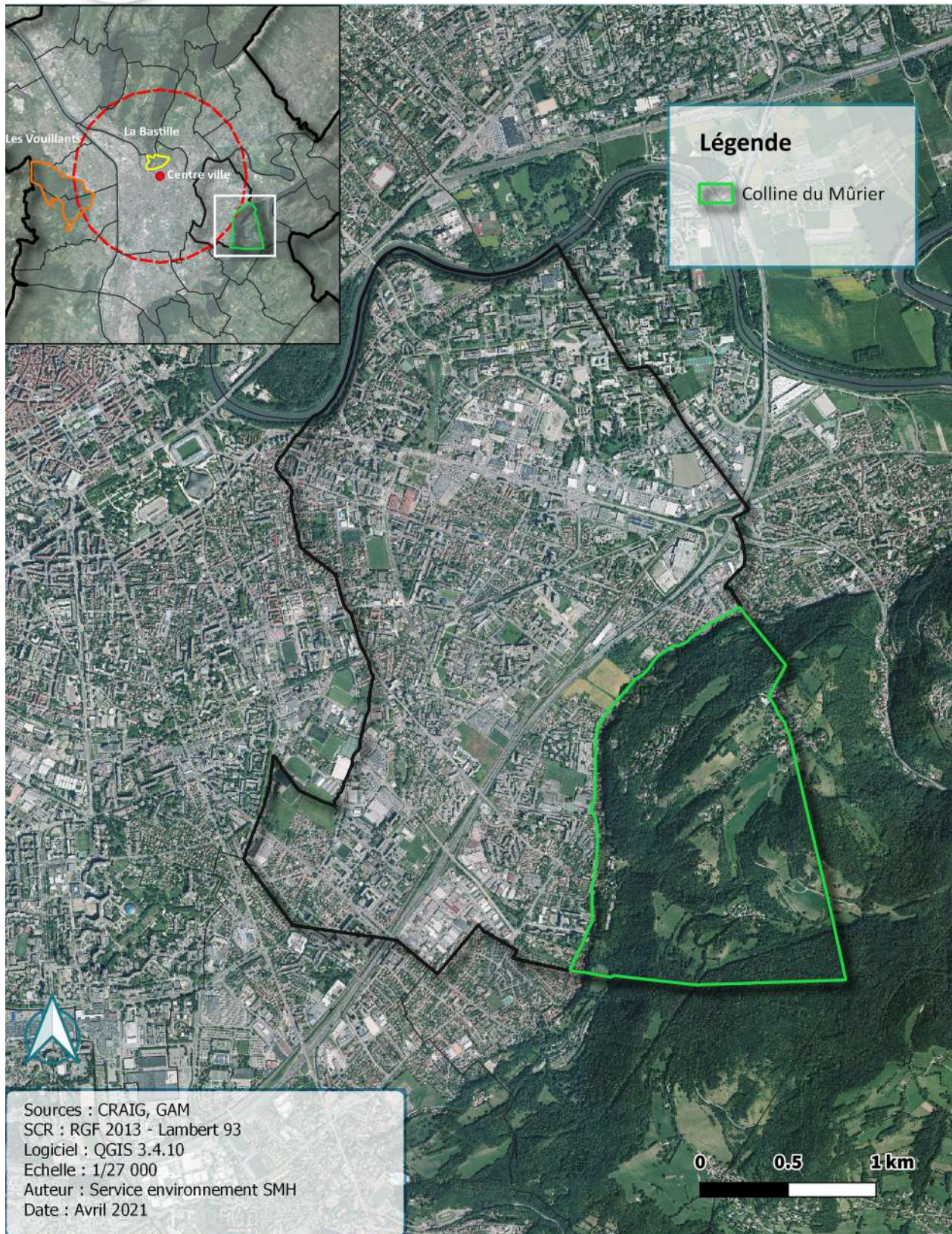


Figure 7: Localisation de la colline du Mûrier, Andrea Nonis

La colline fait partie d'un espace naturel plus large, l'espace Belledonne, qui préfigure la formation du futur PNR de Belledonne. Elle est principalement couverte par la forêt.

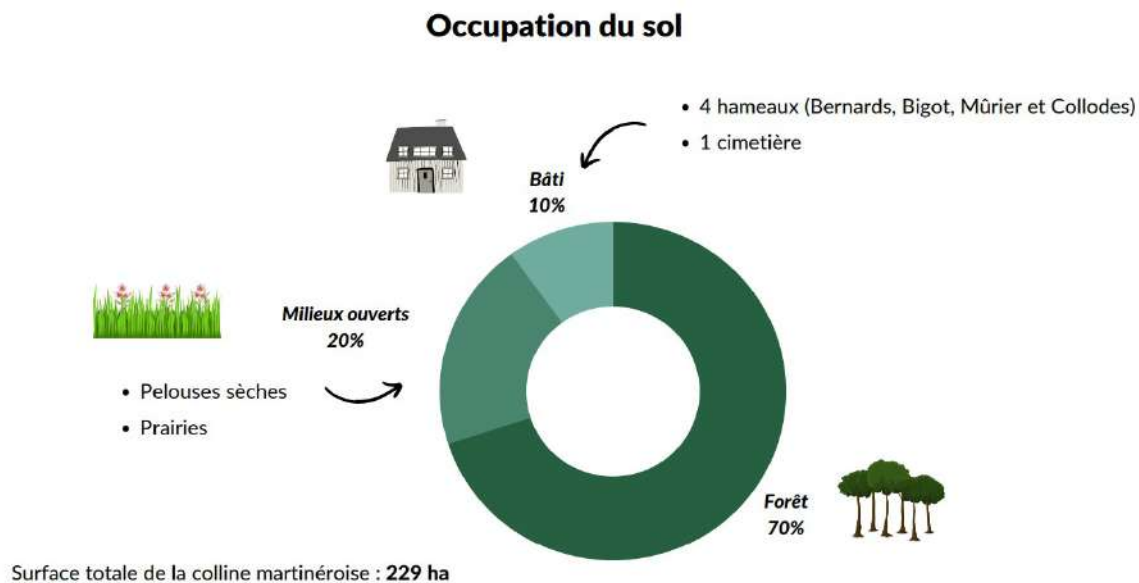


Figure 8: Répartition des surfaces, Andréa Nonis

Concernant les accès à la colline, elle est principalement accessible en voiture, à pied ou en vélo. Aucun transport en commun ne permet d'accéder en haut de la colline. A l'issue de l'analyse de l'accessibilité de la colline du Mûrier (Annexe 4), il est ressorti plusieurs enjeux d'amélioration, essentiellement sur le développement des alternatives à l'autosolisme, l'optimisation du stationnement et le développement de la signalétique.

Accessibilité de la colline

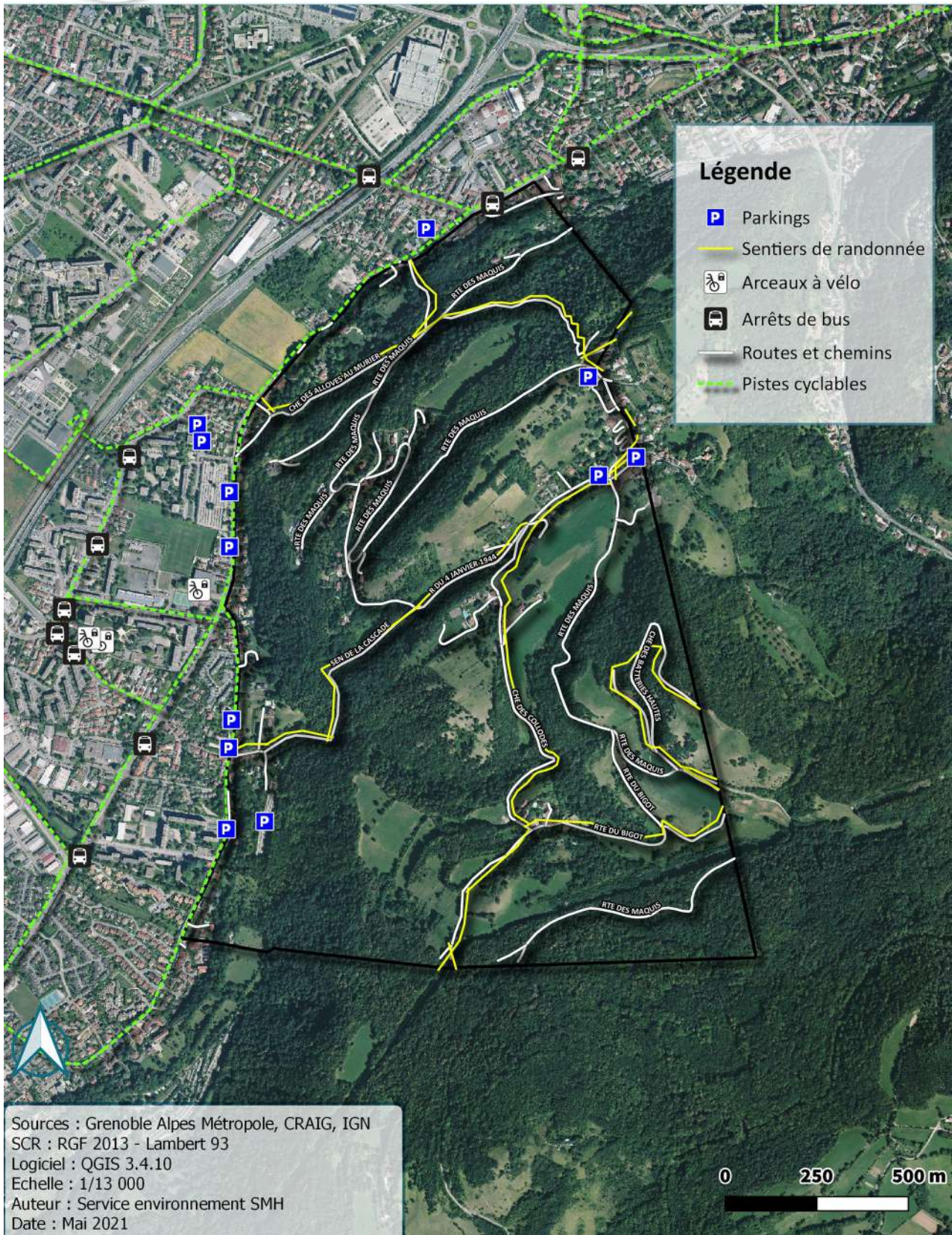


Figure 9: Carte synthèse de l'accessibilité de la colline du Mûrier, Andréa Nonis

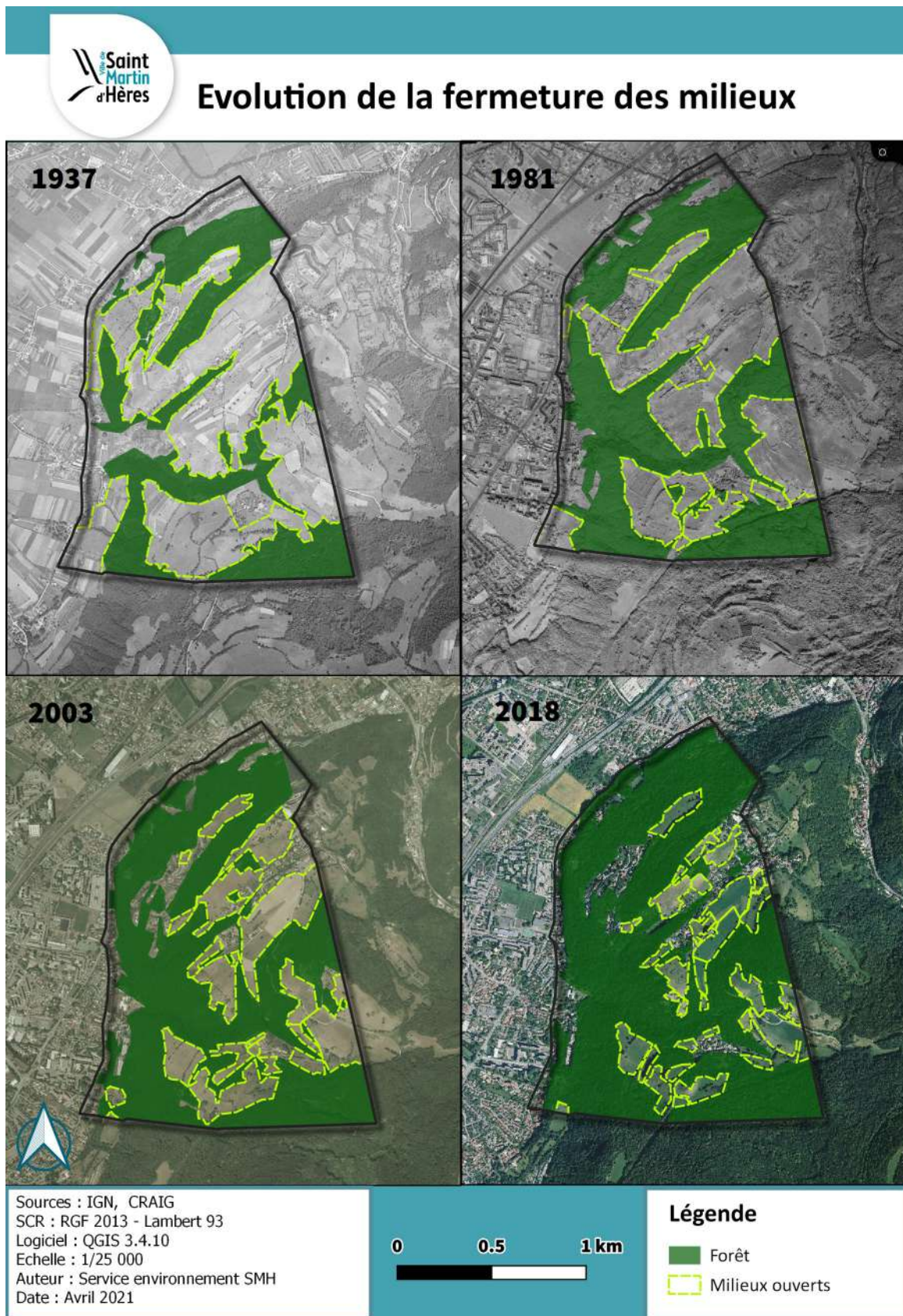


Figure 10: Carte de l'évolution de la fermeture des milieux, Andréa Nonis

L'activité agricole a longtemps été très présente sur la colline du Mûrier (voir la frise chronologique en Annexe 5), mais elle a progressivement disparu avec l'urbanisation et l'industrialisation. En conséquence du déclin de l'activité agricole, l'enfrichement s'est développé et la forêt a gagné 90 % de la surface de la colline entre 1937 et 2018. Aujourd'hui, l'activité agricole est faible.

Activités actuelles

Elevage	Pâturage	Apiculture
<ul style="list-style-type: none"> • 1 ferme - "ferme des Maquis" • Ouverture 2013 - Reprise en 2021 • Exploitation de 15 ha • Parcelles Métro + Location d'une parcelle (AFP) • 75 chèvres • Vente directe • Vente sur marchés et magasins de producteurs (pas sur SMH) • Forte demande 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion pastorale sur environ 30 ha (13% de la colline) • Etat des lieux des prairies annuel • 9 propriétaires adhérents • Location sous convention • Pâturage ovin, caprin, équin • Morcellement des propriétés 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 apiculteurs professionnels • Ruchers aux Périlles, en pied de colline et en altitude • Vente directe • Vente sur marchés et magasins de producteurs • 2 ruchers associatifs au pied de la colline • Equilibre activités amateurs / professionnelles

Plusieurs enjeux ont été mis en exergue à l'issue de l'analyse historique des images aériennes et des sources sur l'agriculture. Il s'agit surtout de sauvegarder les milieux ouverts, de maintenir et relancer l'activité agricole et d'améliorer la gouvernance inter-acteurs (agriculteurs, AFP, ville, métro, CEN Isère...) afin de faciliter les relations entre acteurs locaux. De plus, il existe une forte demande en produits locaux dans le département de l'Isère, ce qui donne des pistes de développement de l'agriculture sur le Mûrier intéressantes.

Agriculture colline

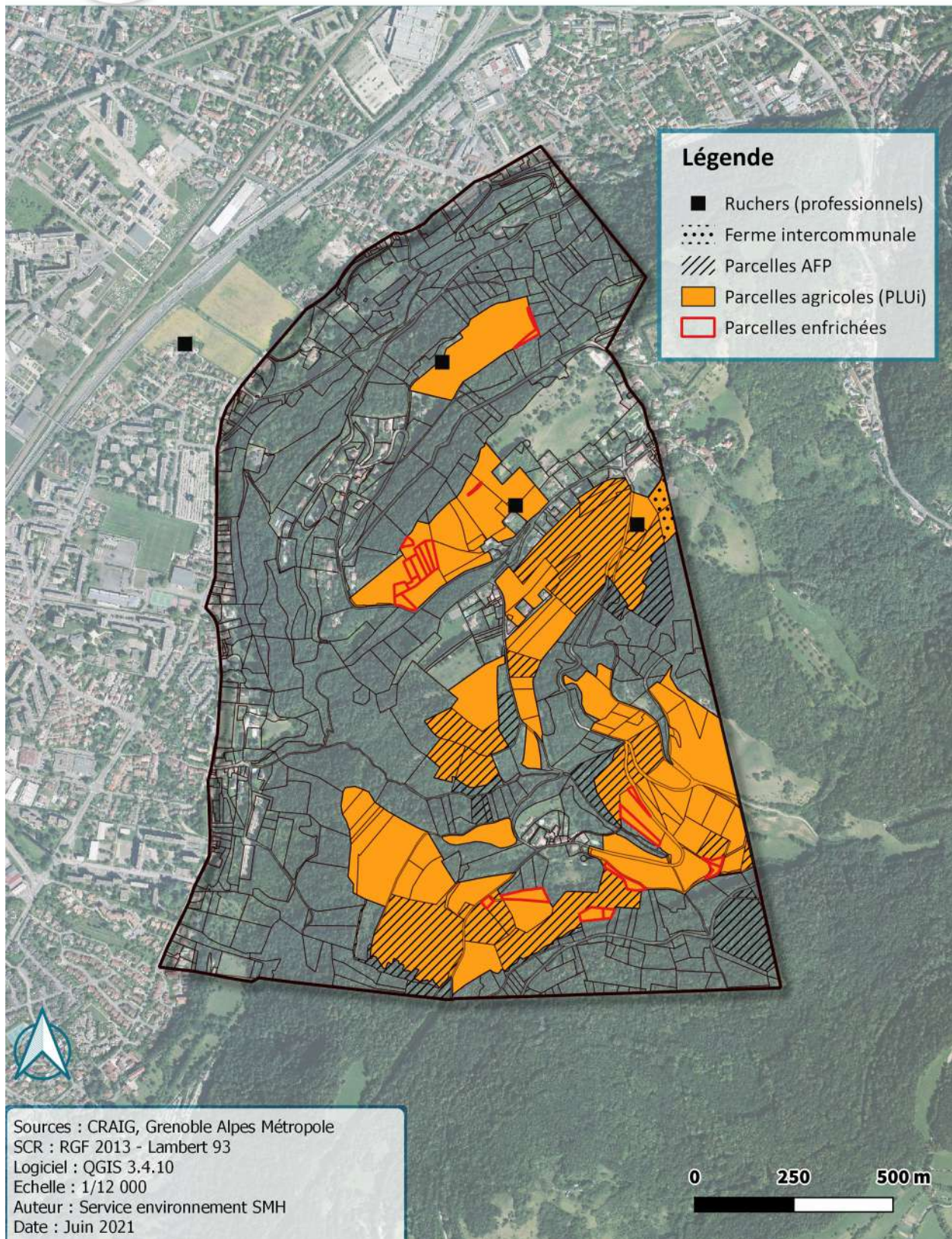


Figure 11: Carte synthèse de l'activité agricole sur la colline, Andréa Nonis

3.1.3 La biodiversité

La colline du Mûrier constitue un spot de biodiversité très important à l'échelle de la ville et plus largement de la métropole, notamment pour la présence de pelouses sèches. Ces milieux sont rares, fragiles et tendent à disparaître. Leur préservation et le développement de la sensibilisation des usagers à ce sujet constituent les principaux enjeux sur cette thématique. Il existe également des enjeux de réduction des mésusages (feux, dépôts sauvages), des écrasements. En annexe 6, un focus est fait sur la gestion conservatoire des pelouses sèches par l'ENS Coteau des Périlles et sur les milieux naturels présents sur la colline.

Une biodiversité riche mais menacée

- **43%** de l'avifaune martinénoise
- **52** espèces d'oiseaux, certaines en danger
- **13** de mammifères
- **8** de reptiles et amphibiens
- Certaines espèces menacées
- Disparition des espèces depuis les années 70
- Flore remarquable
- **28** espèces d'orchidées, **1** endémique
- Flore inféodée aux milieux ouverts

Des menaces et pressions

Ecrasements, dépôts sauvages, feux sauvages, fermeture des milieux, disparition des habitats

mais une volonté de protection

Ville, Métro, CEN 38, associations (Nichoirs, écuroducs...)

Grâce aux études LPO et Gentiana, la biodiversité martinénoise est l'une des mieux connues du département.

Milieux naturels

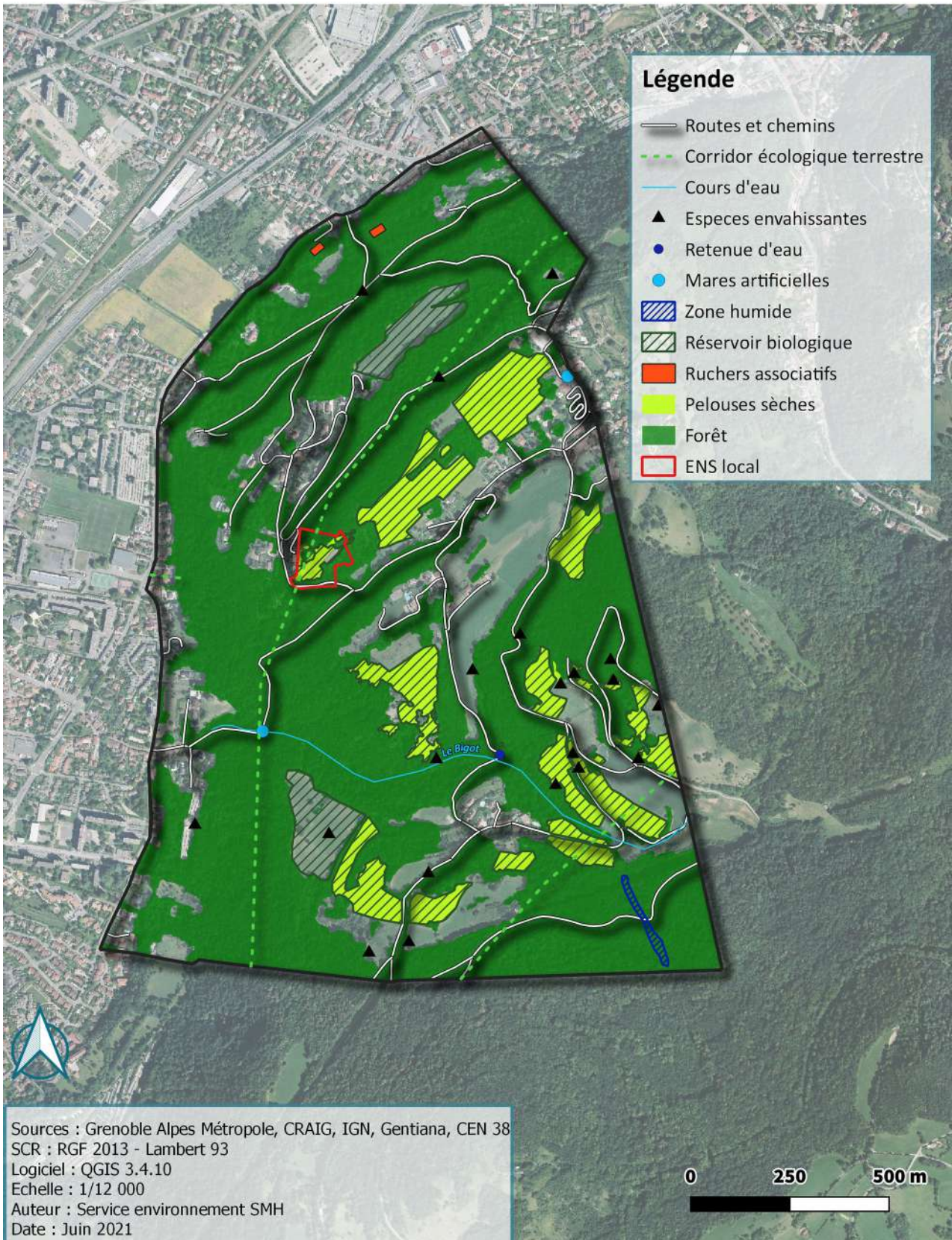


Figure 12: Carte synthèse des milieux naturels sur la colline, Andréa Nonis

Perturbations de la biodiversité

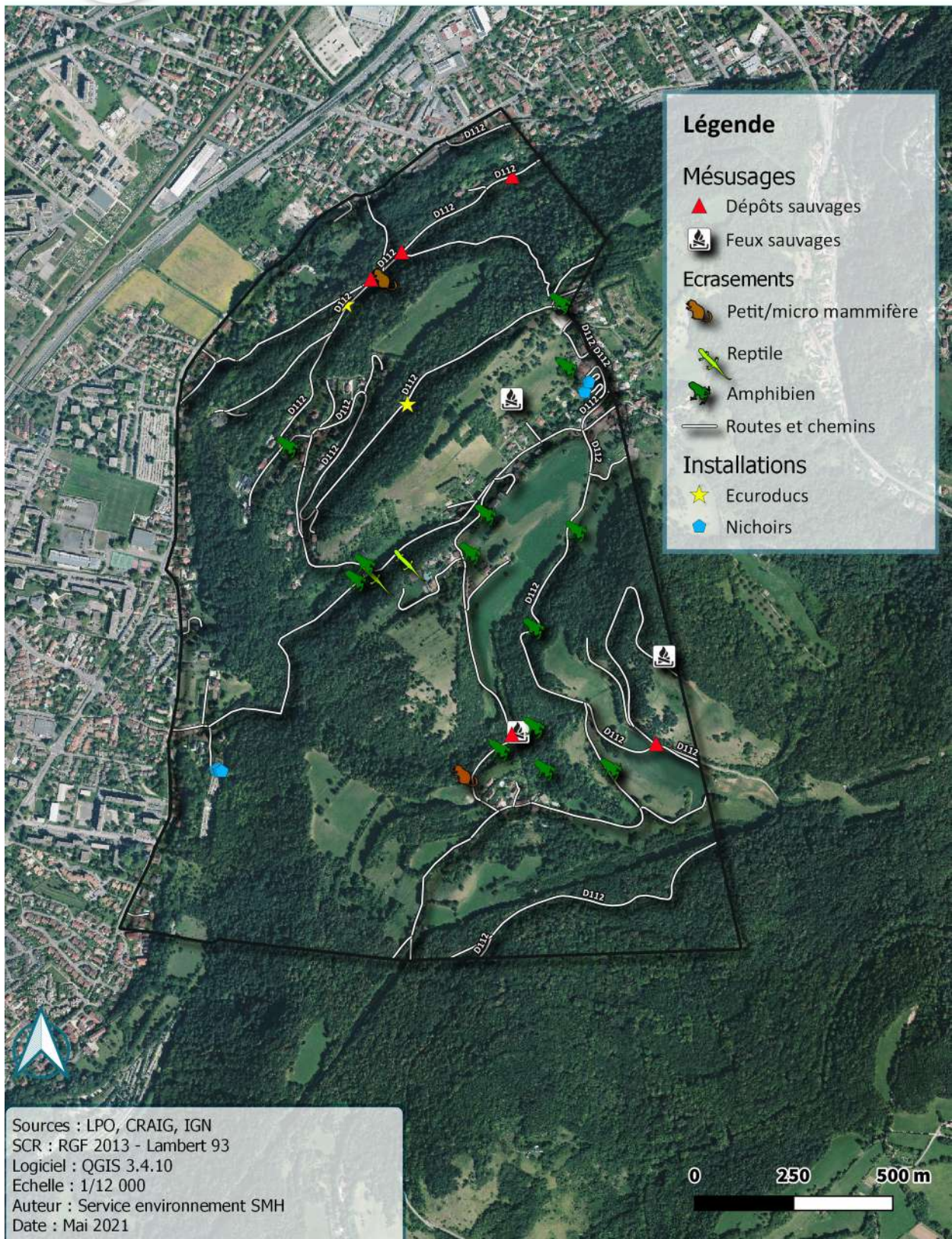


Figure 13: Carte synthèse des perturbations de la biodiversité, Andréa Nonis

3.1.4 Paysages et patrimoines

Concernant la thématique « paysages, patrimoines », il a été mis en évidence les nombreux atouts paysagers de la colline qui représente un lien naturel, culturel entre la ville et la campagne. Les points de vue sont divers et lointains, grâce à l'ouverture des milieux. La réflexion sur la valorisation paysagère de la colline prend également place dans le projet d'aménagement du futur parc de piémont qui constituera un nouvel espace de loisirs. De nombreux éléments historiques, culturels, agricoles et militaires existants sur la colline (Annexe 7). Bien qu'intéressants, ces éléments sont souvent du patrimoine privé et sont peu connus des usagers .

Prospective paysagère

Parc de Piémont

- Du parc Hubert Dubedout à la Combe de Gières
- Bande verte le long du pied de colline
- Espace stratégique entre ville et nature
- Nouvel espace de loisirs
- Accès identifié à la colline

Objectifs

- Connecter les franges vertes entre elles
- Favoriser l'intégration de la nature en ville
- Améliorer la gestion des espaces forestiers publics
- Améliorer les continuités paysagères
- Relier la colline aux berges de l'Isère

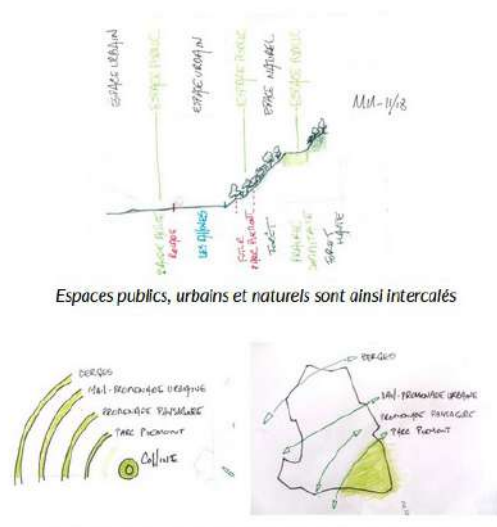


Figure 14: Schéma des espaces, extrait du cahier de références urbaines et paysagères

Les principaux enjeux mis en avant sont la préservation des points de vue lointains, la préservation du patrimoine bâti, la mise en valeur du patrimoine locale par l'information, la communication et la préservation des perspectives paysagères.

Les patrimoines du Mûrier

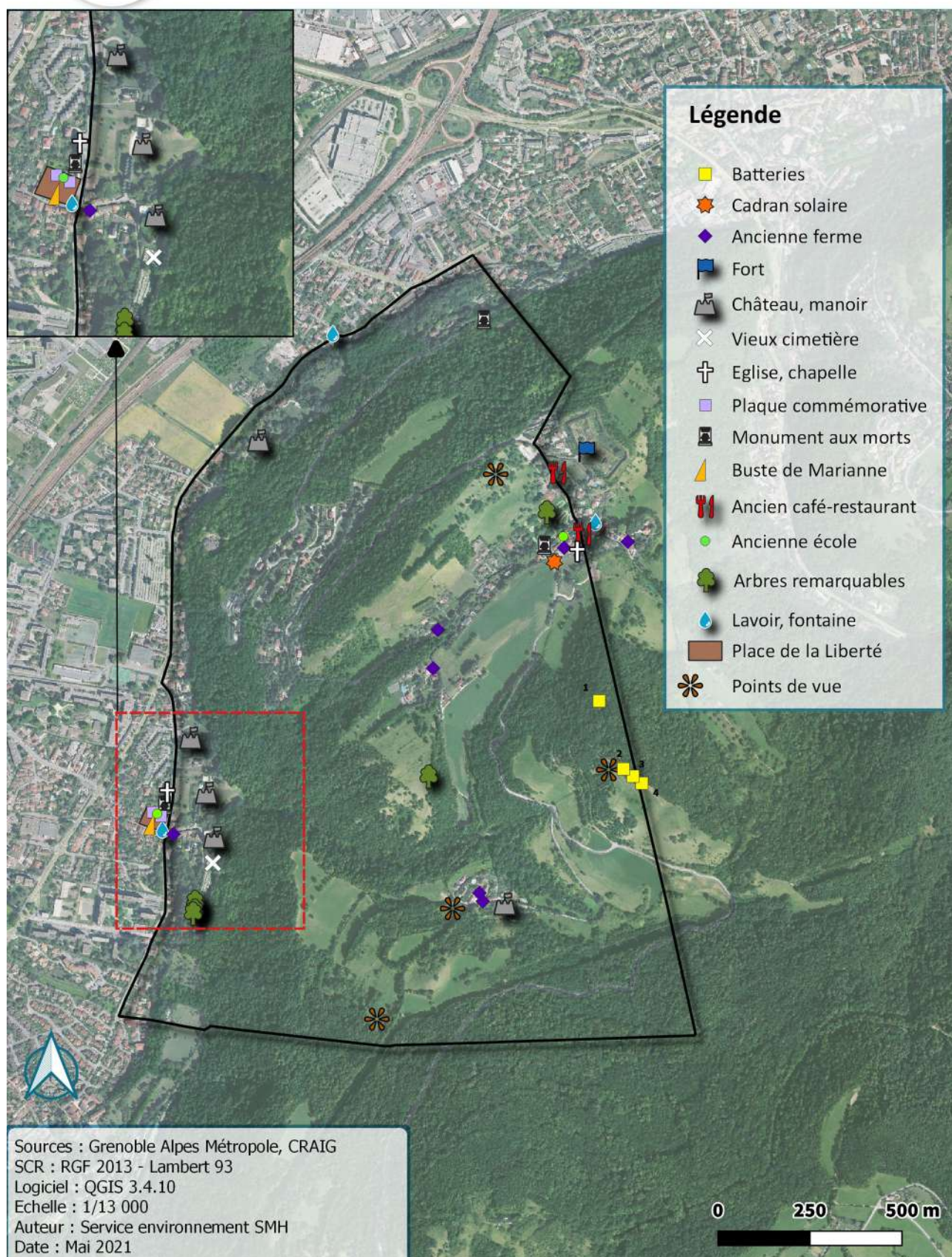


Figure 15: Carte synthèse patrimoine et paysages, Andréa Nonis

3.1.5 Usages et loisirs

La colline du Mûrier étant un site assez fréquenté au printemps, en été, une enquête des usages a été faite en complément des sources (diagnostics précédents) afin de mieux connaître les activités pratiquées, les objectifs poursuivis, la conciliation des usages, les souhaits des usagers. Cette étude a été réalisée selon la méthodologie présentée plus haut (voire 2.3.1).

Activités

<p>Randonnée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activité la plus courante • 6,6 km de sentiers • Aménagements • 2 Parcours pédagogiques 	<p>VTT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Multitude de traces de différents niveaux • Construction de parcours non autorisés 	<p>Équitation</p>	<p>Moto/Quad</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratique non autorisée • Récurrente au-dessus du Bigot • Nuisances sonores
<p>Course d'orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 parcours existant • Nouvelles balises en 2021 • Découverte du patrimoine 	<p>Géocaching</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20 caches (environ) • Utilisées régulièrement • Découverte du patrimoine 	<p>Trail, footing</p>	<p>Détente</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 parc des collines (5,8 ha) • 1 aire de jeux (4 000 m²) • 10 tables de pique nique
		<p>Chasse</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACCA de SMH • 20 membres • Petite surface chassable • Réserve 10% de la colline 	

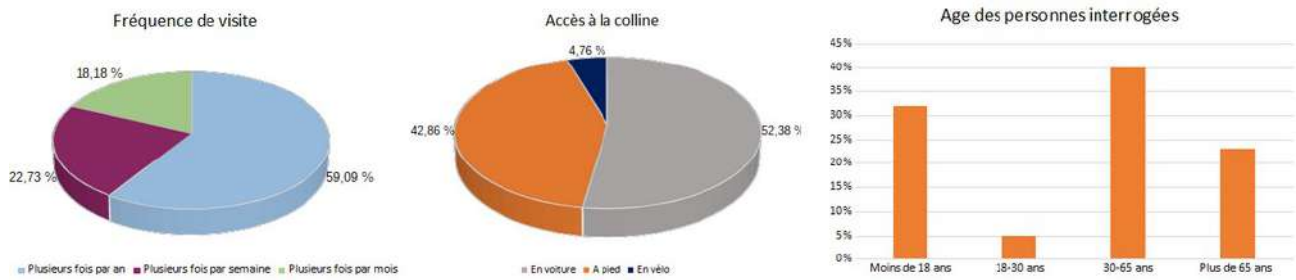
Conciliation des usages

	Randonneurs	Vététistes	Cavaliers	Moto/quad	Habitants	Chasseurs
Randonneurs						
Vététistes						
Cavaliers						
Moto/Quad						
Habitants						
Chasseurs						

- La conciliation des usages est globalement bonne
- Selon les usagers interrogés, les vététistes posent problème car ils roulent vite et n'avertissent pas de leur présence. Ils construisent à certains endroits sur des propriétés privées des buttes de terre, manuellement ou mécaniquement
- Les motos/Quads sont présents essentiellement le week-end sur un secteur très précis : au-dessus du Bigot. Ils génèrent des nuisances sonores importantes pour les habitants du hameau

Figure 16: Tableau récapitulatif de conciliation des usages, Andréa Nonis

Fréquentation



- Des personnes qui viennent très régulièrement ou rarement

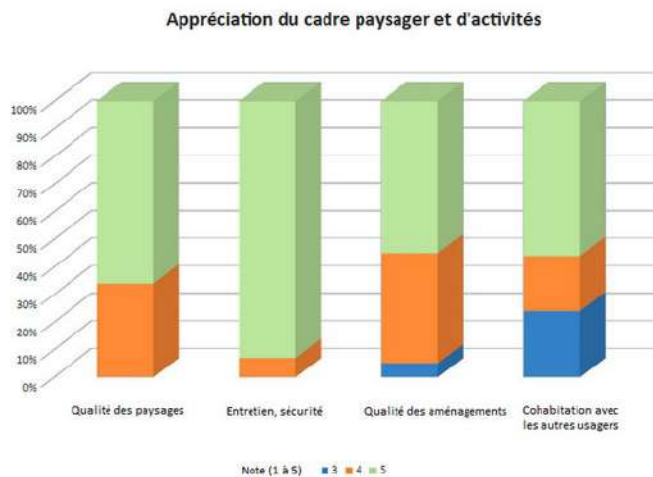
- La voiture est le mode de déplacement majoritaire

- Publics familial, "sénior" les plus représentés
- Public "18-30 ans" sous-représenté

L'enquête a été réalisée durant un contexte sanitaire particulier en raison du covid-19 et sur un petit échantillon (40aine de personnes). Ainsi, les données ne sont pas forcément représentatives de la fréquentation en général.

Figure 17: Graphiques issus de l'enquête de fréquentation, Andréa Nonis

Appréciation



- La colline est appréciée pour ses paysages de grande qualité à proximité de la ville
- Les sentiers de randonnée sont bien entretenus et indiqués
- Les aménagements (table d'orientation, tables de pique-nique, panneaux clef des champs, jeux pour enfants) sont de qualité mais parfois pas assez entretenus
- A 84%, les usagers interrogés souhaiteraient avoir plus d'informations sur les patrimoines martinérois

Remarque : 1 est le minimum et 5 le maximum

Figure 18: Graphique issu de l'enquête de fréquentation, Andréa Nonis

De ces enquêtes, partiellement représentatives, sont ressortis des enjeux d'amélioration de la conciliation des usages, notamment pour les vététistes et les moto/quads, d'amélioration des conditions d'accès (parking rapidement saturé en forte affluence) et d'amélioration de l'information des usagers sur le site du Mûrier (patrimoine, biodiversité).

Loisirs sur la colline

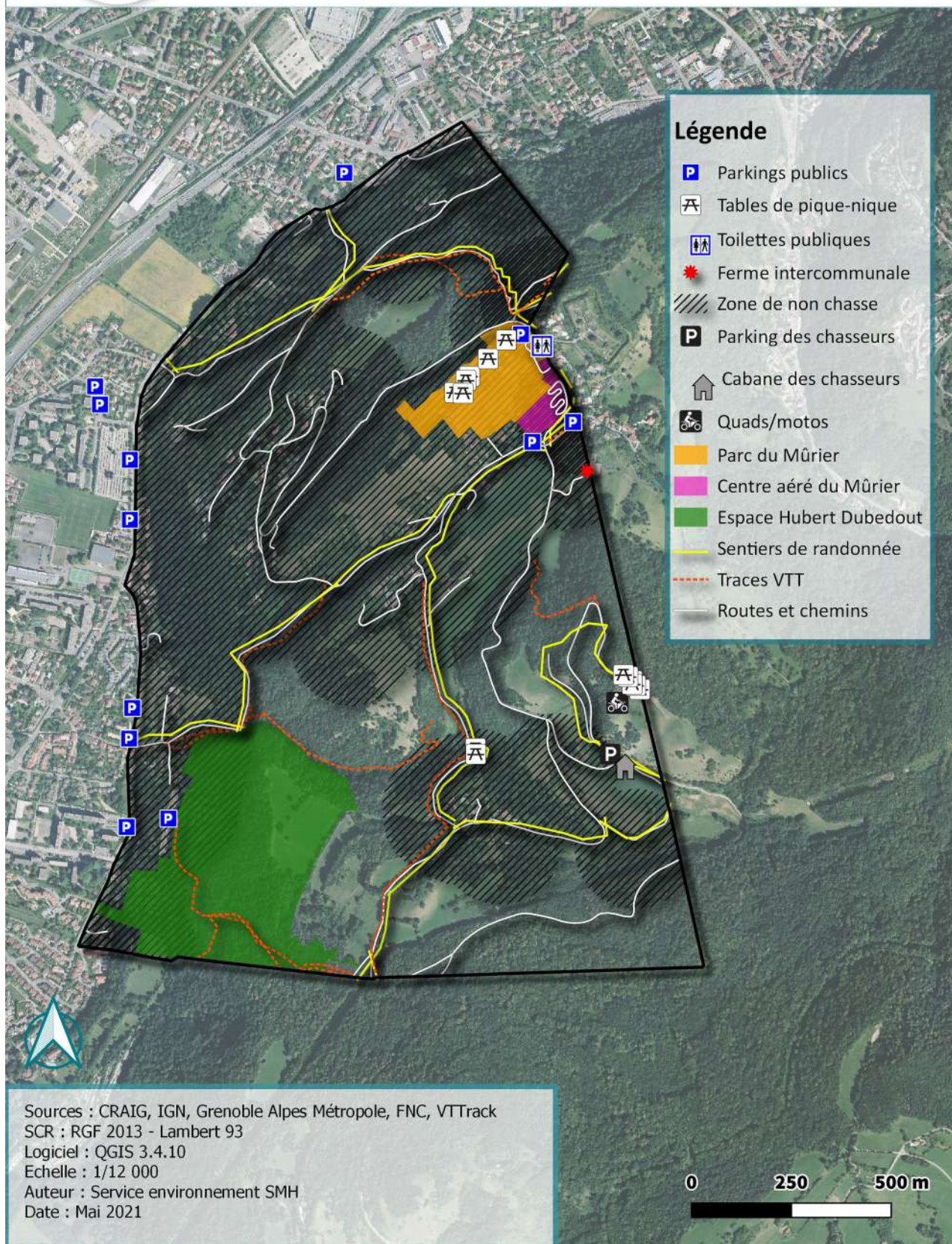


Figure 19: Carte synthèse usages et loisirs, Andréa Nonis

3.1.6 Synthèse des acteurs

A l'issue de l'analyse des sources et des entretiens, les relations entre acteurs ont été schématisées. Dans toutes les thématiques du diagnostic, il est ressorti un enjeu transversal d'améliorer les relations entre les acteurs pour mieux gérer le site et construire un projet de territoire commun.

Schéma des acteurs

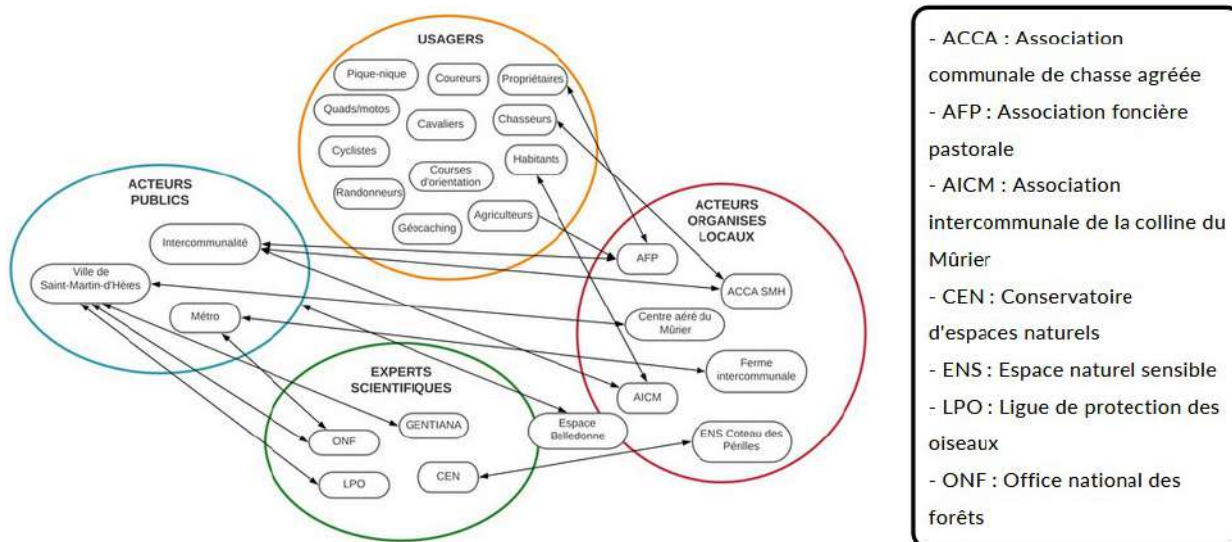


Figure 20: Schéma d'organisation des acteurs du territoire

3.1.7 Synthèse des enjeux

Au terme de l'étude, une synthèse des enjeux de toutes les thématiques du diagnostic était nécessaire afin de résumer et faciliter la lecture. L'ensemble du travail de diagnostic a été présenté le 15 juin 2021 lors d'une réunion avec le pôle aménagement/environnement et le directeur général adjoint des services techniques de Saint-Martin-d'Hères. L'objectif de cette présentation était de valider ensemble les enjeux, en fonction des projets des services, des orientations des élus. A l'issue de la discussion, les enjeux ont été priorisés et parfois requalifiés :

Synthèse des enjeux

Au cours de la présentation du diagnostic, un temps d'échange a permis de retravailler collectivement sur les enjeux et de les prioriser de la manière suivante :

I. Enjeux prioritaires

- Par thématique

- *Agriculture*

1. Préserver et favoriser l'activité agricole sur la colline

- *Biodiversité*

2. Préserver les pelouses sèches et plus largement les milieux ouverts

- *Paysages, usages, loisirs*

3. Construire une vision prospective d'un parc de pied de colline

4. Conforter l'offre de loisirs et la conciliation des usages

- Transversaux

5. Améliorer la gouvernance inter-acteurs sur les thématiques à enjeux

6. Assurer l'adéquation des actions mises en place sur la colline avec les attentes de tous les Martinérois

II. Enjeux secondaires

- Par thématique

- *Accessibilité*

- Favoriser les alternatives à l'autosolisme et développer l'intermodalité (transports en commun, parkings relais, stationnement, stockage cycles, ...)

- Améliorer la signalétique (Hubert Dubedout, accès colline)

- *Cadre de vie*

- Développer la sensibilisation à l'environnement

- Réduire les mésusages (feux et barbecues sauvages, dépôts sauvages, engins motorisés sans autorisation, ...)

- *Patrimoines*

- Préserver, valoriser les points de vue et les continuités paysagères

- Préserver et mettre en valeur les patrimoines locaux

3.2 Phase 2 Plan d'actions

Cette sous-partie montre l'organisation générale du plan d'actions et comprend les fiches actions créées pour répondre aux enjeux de biodiversité identifiés durant la phase de diagnostic.

3.2.1 Tableau général des actions

Le tableau ci-dessous introduit l'ensemble des actions en fonction du volet du diagnostic concerné (accessibilité, agriculture...) mais établit aussi le niveau de priorité et la difficulté de mise en œuvre. Ces paramètres sont destinés à apporter une vision plus « pratique » des actions développées et permettre aux élus de décider en fonction.

Volet	Action	Priorité	Difficulté de mise en oeuvre
Agriculture	AGRI 1	1	**
	AGRI 2	1	****
	AGRI 3	1	**
Biodiversité	BIODIV 1	2	*
	BIODIV 2	3	*
	BIODIV 3	2	*
Paysages, usages et loisirs	USA 1	3	****
	USA 2	3	**
	USA 3	1	*
	USA 4	2	***
Cadre de vie	CAD 1	3	***
	CAD2	2	*
Accessibilité	ACC 1	3	***
	ACC 2	1	*
	ACC 3	3	*
	ACC 4	3	**
Patrimoine	PAT 1	3	**
	PAT 2	2	*
	PAT 3	3	***

Figure 21: Tableau général des actions, Andréa Nonis

3.2.2 Tableau par catégorie

Le tableau ci-dessous décline les actions plus en détail pour la partie « biodiversité ». On peut y noter les enjeux auxquels l'action répond, les acteurs/partenaires mobilisés.

Action	Intitulé	Enjeux concernés	Partenaires, acteurs mobilisés
---------------	-----------------	-------------------------	---------------------------------------

BIODIV 1	Sensibilisation des usagers aux pelouses sèches	Enjeu 2 : Préserver les pelouses sèches et plus largement les milieux ouverts	SMH, CEN 38
BIODIV 2	Encadrement des feux sauvages	<p>Enjeu 2 : Préserver les pelouses sèches et plus largement les milieux ouverts</p> <p>Enjeu 6 : Assurer l'adéquation des actions mises en place sur la colline avec les attentes de tous les Martinérais</p> <p>Enjeu secondaire : Réduire les mésusages (feux et barbecues sauvages, dépôts sauvages, engins motorisés hors autorisation, ...)</p>	SMH
BIODIV 3	Protection des pelouses sèches	Enjeu 2 : Préserver les pelouses sèches et plus largement les milieux ouverts	Méto, CEN 38, Département, SAFER

Figure 22: Tableau par catégorie ou volet

3.2.3 Exemples de fiches action

ACTION 1 Sensibilisation des usagers aux pelouses sèches

Enjeu 2 : Préserver les pelouses sèches et plus largement les milieux ouverts

Localisation : Colline du Mûrier, SMH

Constat : Les pelouses sèches de la colline du Mûrier sont des milieux naturels rares à préserver (2,5% en Isère). Cependant, elles ne sont pas connues, visibles au yeux des usagers du territoire. Le CEN Isère mène des actions de gestion sur une partie d'entre elles mais peu d'actions de sensibilisation sont réalisées. La sensibilisation et l'information sont pourtant fondamentales dans la préservation de l'environnement.

Objectifs de l'action :

- Faire mieux connaître les pelouses sèches
- Montrer leur importance
- Favoriser leur préservation

Description de l'action :

- Pose de panneaux d'information/pédagogique (avec le CEN 38)
- Informer les usagers de la colline mais également les habitants et autres acteurs organisés (AFP, AICM, etc.) via des réunions, des supports numériques ou papier
- Créer nouveau sentier pédagogique sur la thématique biodiversité locale

Acteurs, partenaires : SMH, CEN 38

ACTION 2 ENCADREMENT DES FEUX SAUVAGES

Enjeu 2 : Préserver les pelouses sèches et plus largement les milieux ouverts

Enjeu 6 : Assurer l'adéquation des actions mises en place sur la colline avec les attentes de tous les Martinérois

Enjeu secondaire : Réduire les mésusages (feux et barbecues sauvages, dépôts sauvages, engins motorisés hors autorisation, ...)

Localisation : colline du Mûrier, SMH

Constat : Le parc du Mûrier et les batteries hautes sont des lieux très fréquentés par les familles, usagers de la colline. Malgré les interdictions, des barbecues sauvages sont régulièrement allumés

le printemps et l'été, parfois à même le sol, ce qui nuit aux pelouses sèches et comporte un risque de départ d'incendie. Jusqu'à présent, il n'y a aucun encadrement ni contrôle.

Objectifs de l'action :

- Réduire les atteintes à la biodiversité
- Réduire le risque d'incendie sur des lieux très fréquentés (risque d'autant plus élevé dans le contexte de réchauffement climatique)
- Favoriser l'accès de tous les Martinérois à des équipements extérieurs

Description de l'action :

- Pose de panneaux de sensibilisation sur les pelouses sèches
- Réserver des emplacements pour barbecues
- Installation de plusieurs barbecues fixes
- Pose de panneaux d'explication et de consignes pour l'utilisation des barbecues fixes ou emplacements

Acteurs, partenaires : SMH

Ils l'ont fait

- A Rillieux la Pape, 5 sites ont été équipés en barbecues fixes afin de favoriser les instants en famille, entre amis. Des panneaux d'informations, consignes ont été mis en place afin de veiller au respect des lieux, rappeler les horaires d'utilisation. Pour plus d'informations, <https://www.rillieuxlapape.fr/fileadmin/documents/quotidien/reglementation2015/Reglementation temporaire de l usage des barbecues sur les espaces publics.pdf>



Figure 23: Barbecue fixe à Rillieux-la-Pape, Le Progrès

- Aux Vouillants, des emplacements sont prévus pour les barbecues (parking Beauregard et Pré Faure) afin de limiter l'impact de ces derniers sur l'environnement. La réglementation est visible par tous sur site.



Figure 24: Espaces prévus pour les barbecues aux Vouillants, source Grenoble Alpes Métropole

ACTION 3 PROTECTION DES PELOUSES SÈCHES

Enjeu 2 : Préserver les pelouses sèches et plus largement les milieux ouverts

Localisation : Colline du Mûrier

Constat : Les pelouses sèches ont fait l'objet d'une campagne d'identification par le CEN Isère. Sur la colline du Mûrier, plus de 20 ha ont été recensés, soit 1/10 de la superficie de la colline martinéroise. Ces milieux étant très rares (2,5 % en Isère) et abritant une biodiversité spécifique, il est important de les préserver. Pourtant, elles ne sont pas spécifiquement prises en compte dans les documents d'urbanisme et de planification.

Objectifs de l'action :

- Améliorer la prise en compte des pelouses sèches dans les documents d'urbanisme et de planification
- Garantir à long terme la protection de ce type de milieu contre d'éventuelles évolution d'occupation du sol

Descriptif :

- Inscrire les pelouses sèches identifiées par le CEN 38 au PLUi
- Créer des zones de préemption sur les parcelles occupées par des pelouses sèches

Acteurs, partenaires : Métro, CEN 38, Département, SAFER, SMH

Ils l'ont fait

Le conseil général du Gard a voté un droit de préemption sur la commune de Brignon au titre des Espaces Naturels sensibles. Le conseil général du Finistère a voté un droit de préemption sur la commune de Trégunc afin de préserver des habitats écologiques fragiles.

La commune de Saint-Vaize (Charente-Maritime) en a également fait la demande afin de favoriser l'accueil des espèces protégées. Pour plus d'informations, <https://www.commune-saint-vaize.fr/wp-content/uploads/2020/10/Del-2019-013-Cr%C3%A9ation-dun-ZPENS.pdf>

Conclusion

Au terme de cette étude, il apparaît que les méthodes de diagnostic ont largement évolué au cours des trente dernières années, devant faire face aux transformations institutionnelles, aux nouveaux systèmes de gouvernance des acteurs, au contexte de changements climatiques mais également au développement des outils numériques. Le diagnostic territorial, au-delà d'un outil de connaissance et d'analyse du territoire, permet la construction d'un projet de territoire durable, collectif grâce à la révélation et la valorisation des ressources. Les échanges entre chercheurs en sciences humaines et sociales et acteurs des politiques publiques doivent encore se développer afin de nourrir la théorie du diagnostic par les expériences de terrain. La question de la pratique est en effet fondamentale, notamment en matière de concertation d'acteurs. Les représentations des acteurs locaux pouvant être très éloignées de celles des élus, le diagnostic permet de faire converger les intérêts vers un projet commun.

Concernant la colline du Mûrier, le travail de diagnostic a permis d'améliorer la connaissance du territoire, de la synthétiser et surtout de l'actualiser. L'usage de la cartographie, peu développé au sein de la collectivité, représente un réel apport. Les enquêtes et entretiens ont permis de mieux connaître les usagers et les acteurs locaux agissant sur la colline. Au cours de l'entretien auprès de l'AFP, le constat de la rupture du dialogue entre la ville et les agriculteurs a été fait. Les élus ont pris conscience que des efforts devaient être faits pour réinstaurer une bonne communication avec ces acteurs. En ce sens, le diagnostic est vraiment moteur de l'action.

Néanmoins, les résultats présentés ont quelques limites. Le diagnostic n'est pas partagé dans la mesure où les acteurs locaux ne sont pour l'instant pas inclus dans les processus de décision. Les enquêtes de fréquentation, appréciation nécessitent d'être approfondies et réitérées afin d'être plus représentatives. Concernant les acteurs locaux, ils ont été interrogés uniquement par échanges de mail et téléphone, ce qui n'est pas forcément la meilleure approche pour nouer un lien avec les acteurs, leur accorder une écoute qualitative et comprendre la réalité de leurs actions sur le terrain. Plus largement, le diagnostic est un travail qui demande à être actualisé régulièrement suivant l'évolution du territoire, afin de s'assurer que la gestion mise en place est toujours adaptée.

Le travail effectué au cours de ce stage est destiné à être poursuivi et constitue une base de discussion sur la colline du Mûrier, il esquisse les débuts d'un projet de territoire. Un groupe de travail réunissant les agents du pôle Aménagement/Environnement ainsi que les élus concernés par ces thématiques aura lieu le 21 septembre afin d'engager une réflexion plus poussée sur la colline. Le plan d'actions, bien qu'incomplet (pas de calendrier ni de budgétisation), servira d'appui et permettra de montrer de manière concrète les actions qui pourraient être mises en œuvre.

D'un point de vue personnel et professionnel, ce stage m'a beaucoup apporté. Il m'a permis de mettre en pratique les compétences acquises au sein du master 2 GÉOÏDES, notamment en géomatique. J'ai pu découvrir le milieu des collectivités territoriales, l'ensemble des services qui font vivre le territoire.

Bibliographie

Ouvrages

- Rolland P. (2002). "Saint-Martin-d'Hères : Dix siècles d'histoire", *SMH histoire - Mémoire vive, Saint-Martin-d'Hères*.
- Vargas L., ADAYG (1996). "Empreintes : Evolution de la vie agricole et rurale des communes d'Eybens, Gières, Herbeys, Poisat et Saint-Martin-d'Hères", *SMH histoire - Mémoire vive, n°4, Saint-Martin-d'Hères*.

Articles

- Balent G. et al. (1998). "Activités de pâturage, paysages et biodiversité. Annales de zootechnie", *INRA/EDP Sciences*, 47 (5-6), pp.419-429.
- Bourdeau-Lepage L. (2020). "Évaluer le bien-être sur un territoire : Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux, *Éditions VAA Conseil*, 87 p.
- Caron P. et Cheylan J-P. (2005). "Donner sens à l'information géographique pour accompagner les projets de territoire : cartes et représentations spatiales comme supports d'itinéraires croisés", *Géocarrefour*, vol. 80/2, 12 p.
- François H. et al. (2006). "Diagnostic de territoire et ressource territoriale : apports croisés et opérationnalité. Workshop ", *Les dynamiques territoriales : quelles nouveautés ?*, I.R.E.G.E. - E.D.Y.T.E.M., 15 p.
- Hommage C. (2007). "La démarche de diagnostic territorial au service d'une dynamique partenariale et citoyenne", *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 40, ADRESE/CIRNEF, 16 p.
- Lardon S. et Piveteau V. (2005). "Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », *Géocarrefour*, vol. 80/2, 15 p.

- Lardon S. , Piveteau V. et Lelli L. (2005). "Le diagnostic des territoires", *Géocarrefour*, vol. 80/2, 13 p.
- Roche S. (1997). "Les SIG : un regard nouveau sur l'espace et sa gestion", *Espace géographique*, tome 26, n°1, 8p.

Colloque

- Chia E. et al., *Colloque OPDE 2010 Montpellier*, 25 et 26 octobre 2010, INRA Montpellier.

Études, documents d'urbanisme et d'aménagement

- Diagnostic de l'occupation des espaces naturels et de l'avenir de la colline du Mûrier, ADAYG, 1990.
- Quel projet d'aménagement pour la colline du Mûrier et des Quatre Seigneurs ?,ADAYG, 1992.
- Schéma Directeur de la région Grenobloise, syndicat mixte, 2002.
- Colline du Mûrier : Schéma d'orientations pour un projet local de gestion des espaces, ville de Saint-Martin-d'Hères, service aménagement urbain, 2003.
- Plan local de gestion de l'espace du Mûrier, AURG et Métro, 2005.
- Étude de restructuration foncière sur la colline du Mûrier, ADASEA Isère, 2006.
- Étude de faisabilité d'activité agri-rurale sur la colline du Mûrier, ADASEA Isère, 2007.
- Identification du patrimoine faunistique de la commune de Saint-Martin-d'Hères et propositions de préservation, LPO, 2009.
- Étude de la flore de la commune de Saint-Martin-d'Hères (Isère), Gentiana, 2009.
- Pelouses et coteaux secs... Paysages, biodiversité et pastoralisme, Cahiers techniques, CEN AURA, 2012.
- Plan de gestion des boisements sur les parcelles communales de la colline du Murier à St Martin d'Hères, ONF, 2014.
- Plan local d'urbanisme intercommunal de Grenoble Alpes Métropole, Grenoble Alpes Métropole et l'AURG,2019.
- Cahier de références urbaines et paysagères, ville de Saint-Martin-d'Hères, service aménagement, 2020.
- Plan de gestion de l'ENS Coteau des Périlles 2021-2030, CEN 38, 2021.

Autre

- Petit guide du promeneur : 5 balades patrimoniales, ville de Saint-Martin-d'Hères, 2002.
- Balade patrimoniale et curieuse de la cascade, service patrimoine, ville de Saint-Martin-d'Hères, 2010.

Sitographie

- <https://www.diagnostic-territoire.org/uploads/documents/4631231778d3f4865b08fea327a5ff1659e733c8.pdf>
- <https://moodlesupd.script.univ-paris-diderot.fr/course/view.php?id=10380>
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/SWOT_\(m%C3%A9thode_d%27analyse\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/SWOT_(m%C3%A9thode_d%27analyse))
- https://scot-region-grenoble.org/wp-content/uploads/2015/05/guide_pratique.pdf
- <http://les-fermes-buissonnieres.fr>
- <https://www.cen-isere.org>
- <https://www.ville-gieres.fr/patrimoine/le-fort-du-murier>
- http://fortiffsere.fr/grenoble/index_fichiers/Page515.htm
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_du_Bigot
- <http://vivalabeille.com/>
- <http://www.fermedesmaquis.fr/>
- <https://www.geocaching.com/play>
- <http://www.vttrack.fr/>
- <https://www.geoportail.gouv.fr/>
- <https://remonterletemps.ign.fr/>
- <https://collections.isere.fr/>
- http://www.irma-grenoble.com/04risques_isere/00commune_evenements.php?NumeroINSEE=38421
- <https://espacebelledonne.fr/>

Annexe 1

Grille de questions

- A quelle fréquence venez-vous sur la colline du Mûrier ?
- Par quel(s) moyens accédez-vous à la colline ?
- Quelles activités pratiquez-vous ?
- Où habitez-vous ?
- Dans quel contexte venez-vous le plus souvent ? (entre amis, famille, seul...)

Attribuez une note de 1 à 5 (5 étant le maximum) :

- Qualité des paysages et points de vue
 - Sécurité des itinéraires pédestres, espaces de loisirs
 - Cohabitation entre tous les usages
 - Qualité des aménagements (tables, jeux...)
-
- Aimeriez-vous qu'il y ait plus d'aménagements d'informations, de sensibilisation sur des thématiques environnement, agriculture, patrimoine historique ...?

Annexe 2

Grille d'entretien

Dans le cadre d'un stage de fin d'études aux services environnement et aménagement de la ville Saint-Martin-d'Hères, j'ai pour mission de réaliser un diagnostic territorial de la colline du Mûrier sur les thématiques environnement/aménagement. Les objectifs de ce travail sont d'identifier les enjeux, les atouts, faiblesses du site, les usages actuels, les éventuels conflits d'usage et de réfléchir aux actions permettant de bien gérer les équilibres (biodiversité, loisirs, activités agricoles, paysages, habitants...) tout en respectant les spécificités du site. A cette fin, j'aimerais vous soumettre quelques questions dont les réponses m'aideront à mieux connaître votre association, son rôle sur la colline, les actions menées et leurs objectifs. D'autre part, en tant qu'usagers de la colline, vos remarques sur la vie de la colline sont précieuses.

Association

- Pour quelles raisons votre association a-t-elle été créée ? Quels sont ses objectifs ? A quand remonte la création ?
- Comment fonctionne-t-elle (adhésion, réunions, gestion des parcelles...) ?

Foncier (*si ces données sont diffusables*)

- Combien de propriétaires compte-t-elle ?
- Combien de parcelles ou d'hectares sont gérés par votre association ? sur Saint-Martin d'Hères?
- Les propriétés sont-elles morcelées ? Est-ce que certaines parcelles appartenant à la ville font partie de votre groupement ?
- Disposez-vous d'une carte ou une liste de parcelles qui font partie du périmètre de l'AFP ?

Agriculture

- Pouvez-vous décrire les activités agricoles sur les parcelles de l'AFP au Mûrier (nombre / type de troupeaux, type de culture ...)?
- Savez-vous si les agriculteurs exercent à temps plein ou s'ils ont un autre métier à côté ?
- Existe-t-il des terrains de l'AFP utilisés pour le pâturage des animaux "domestiques" (ânes, chevaux hors élevage) ?

- Comment qualifieriez-vous l'évolution de l'activité agricole depuis les années 90 sur la colline ?
- Quelles sont vos idées pour amplifier l'activité agricole sur le Mûrier ? Selon vous, quelles activités agricoles, cultures devraient être privilégiées au vu des terrains ?

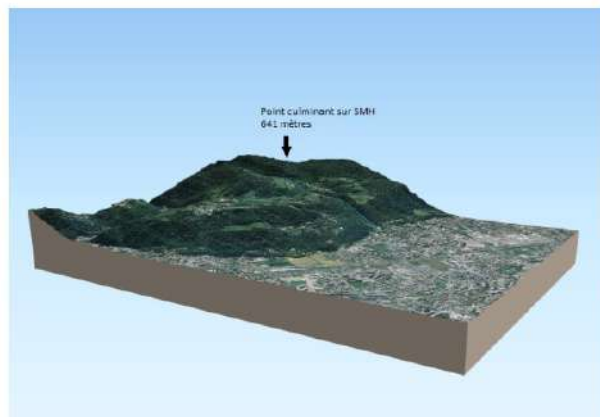
Usages sur la colline

- Rencontrez-vous des conflits avec les autres usagers de la colline ? Si oui, lesquels ?
- Quelles solutions pourraient permettre de les réduire ou les éviter?

Annexe 3

Situation générale

- Partagée entre Gières et Saint-Martin-d'Hères
- En périphérie urbaine, coteaux de Belledonne
- Surface de **229 ha** sur Saint-Martin-d'Hères = **1/4** de superficie de la commune
- Altitude : 212 - 641 mètres
- Environ **500** habitants = **1,5 %** de la population martinéroise
- Territoire inconstructible*, classé As et Ns (PLUi)
- 2 aléas naturels présents : mouvements de terrain et torrentiel
- 7 événements naturels recensés depuis 1950



*Quelques exceptions, voir PLUi

Figure 25: Colline du Mûrier en 3D, Andréa Nonis

Un espace naturel d'exception



- Situé à seulement 4km du centre ville de Grenoble
- Espace complémentaire à la Bastille et aux Vouillants
- Intégré dans l'espace Belledonne
- Patrimoine naturel reconnu d'intérêt national en 2014
- Projet de territoire pour valoriser les ressources naturelles, agricoles, touristiques...
- Création du Parc Naturel Régional de Belledonne en cours

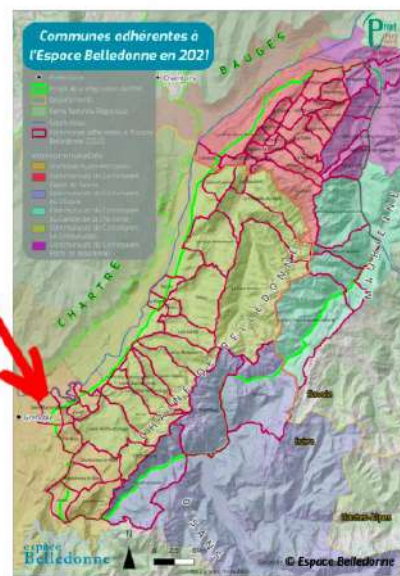


Figure 27: Localisation de l'Espace Belledonne, Espace Belledonne

Figure 26: Localisation colline du Mûrier (idem figure 7), Andréa Nonis

Accessibilité

Moyens d'accès à la colline

Véhicule



A pied



Vélo



Intermodalité



Taxi-bus *

Infrastructures

3 Parkings (60 places environ)

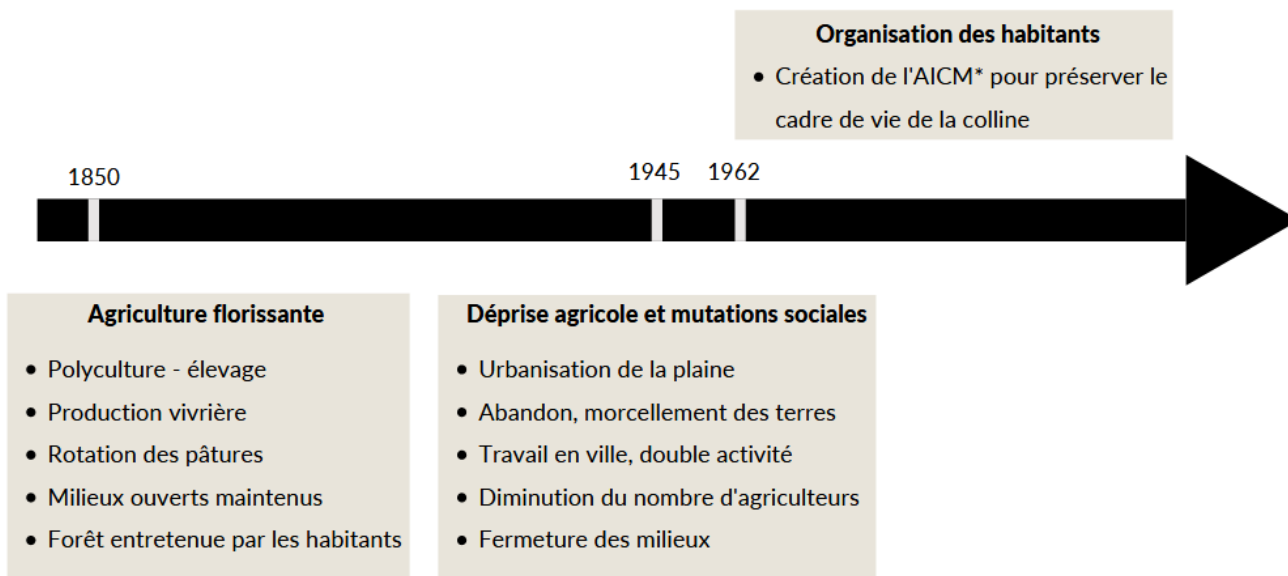
Sentiers de randonnées en bon état

Arceaux à vélo au pied de la colline,
aucun au hameau du Murier

Arceaux à vélo, parkings, transport
en commun au pied de la colline

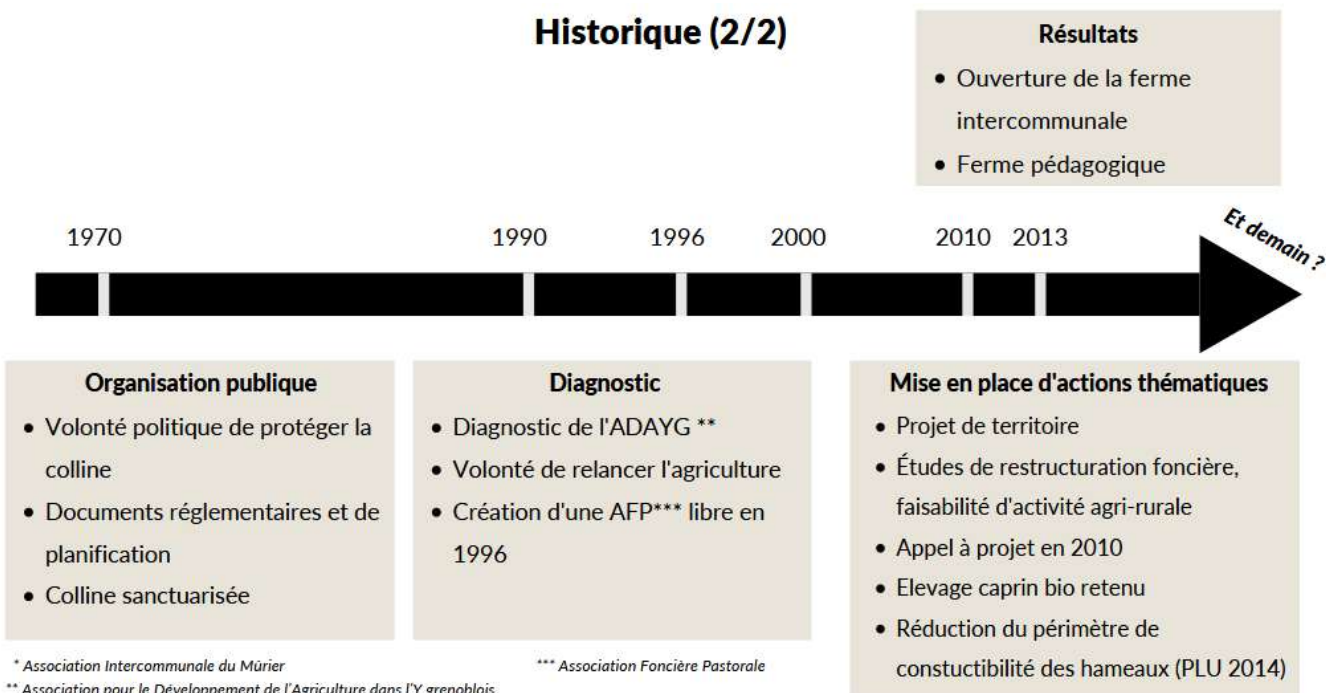
Annexe 5

Historique (1/2)



*Association Intercommunale du Mûrier

Historique (2/2)



* Association Intercommunale du Mûrier

** Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y grenoblois

*** Association Foncière Pastorale

Annexe 6

Gestion conservatoire ENS Coteau des Périlles



- Création de l'ENS* Coteau des Périlles (2012)
- Fermé au public
- Protection des pelouses sèches
- Réservoir biologique
- Espèces fragiles et menacées
- Zone d'intervention **1,56 ha**
- Zone d'observation **3,41 ha**
- Zone d'étude les collodes
- Pâturage extensif
- Actions manuelles, mécaniques de coupe
- Inventaires et mesures de gestion



*Espace Naturel Sensible

Figure 28: Photographie des pelouses sèches de la colline, Andréa Nonis

Mosaïque de milieux naturels

La forêt	Milieux ouverts	Milieux humides, aquatiques
<ul style="list-style-type: none">• 70% de la surface• + 90% entre 1937 et 2018• 9% parcelles Ville → Entretien, sécurisation• 17% parcelles Métro → Plan d'actions (ONF)• 3/4 de la forêt = privé• Majorité de parcelles <0,5 ha• Morcellement fort• Gestion hétérogène	<ul style="list-style-type: none">• 20% de la surface• Forte réduction depuis 1945• Pelouses sèches (50%)• Milieux rares (2,5% en Isère)• Prairies plus humides (Bigot)• 2 habitats patrimoniaux *• Grande diversité floristique• Espèces patrimoniales• Enjeu de protection des espèces (faune et flore)	<ul style="list-style-type: none">• Peu présents sur la colline• 1 ruisseau permanent• 1 zone humide ponctuelle• 1 zone humide• Zones humides très rares dans le monde• Présence d'amphibiens• 2 mares artificielles

*Inscrits à l'annexe I de la directive européenne Natura 2000

Annexe 7

Catégorie	Élément	Localisation	Statut de propriété
Archéologique	Pierre du Bigot	Le Bigot	Privé
Historique	Mairie école	Le Village	Public
	Stèle gravée		
	Buste de Marianne		
	Plaques commémoratives		Privé
	Château Fourmy		
	Vieux cimetière		
	Château Pégoud		Privé
	Château des Alloves	Les Alloves	Privé
	Château du Rhue	La Galochère	Privé
	Ancienne école du Mûrier	Le Mûrier	Public
	Vieille maison du Bigot	Le Bigot	Privé
	Monument aux morts	Route des Maquis	Public
	Monuments aux morts	Le Mûrier	Public
Militaire	Batteries	Les Batteries	Public
	Fort du Mûrier	Le Mûrier (Gières)	Privé
Religieux	Eglise Saint-Martin	Le Village	Public
	Chapelle du Mûrier	Le Mûrier	Privé
Agricole	Ferme	Le Village, rue du Souvenir	Privé
	Ferme Chabloz	Le Bigot	Privé
	Ferme Armand	Les Périlles	Privé
	Ferme du Pré Martin	Le Mûrier	Privé
	Ferme Caillat	Le Mûrier	Privé
Vernaculaire	Lavoir	Le Mûrier (Gières)	Public
	Lavoir	Le Village	Public
	Fontaine	Le Village	Public
	Fontaine	La Galochère	Public
	Cadran solaire	Le Mûrier	Privé
Autre	Café-restaurant "Au rendez-vous des chasseurs"	Le Mûrier	Privé
	Café-restaurant "Café Ravix"	Le Mûrier	Privé

Figure 29: Tableau récapitulatif des patrimoines de la colline (non exhaustif), Andréa Nonis